ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1493 - 14 février 1997 - prix : 9 F

Combattre le Front National, c'est : vaincre le chômage en faisant payer le patronat !

p. 3 et 5

LES TRAMINOTS EN LUTTE pour les 35 heures et la retraite à 55 ans

AFP

p. 10 et 11

M 6189 - 1493 - 9,00 F

SOMMAIRE

Leur société

4 – Le projet Debré sur l'immigration
– Les statistiques de l'INED sur l'immigration

6 – L'arrêt de la Cour de cassation sur l'abus de biens sociaux

Vitrolles

5 – Les résultats de l'élection
– Mégret, un prototype de politicien bourgeois
– La police en action

Tribune

6 – La fin des manifestations en Serbie?

Dans le monde

7 – Espagne : guerre larvée gouvernement – ETA
– Albanie : émeutes de la misère

8 – Équateur : crise politique et crise sociale
– USA : à propos des «bons chiffres» de l'économie

9 – Allemagne : 510000 chômeurs de plus en un mois
– Tchéquie : les travailleurs contre les restructurations économiques
– Grande-Bretagne : désaffection pour l'église anglicane

16 – Île de la Réunion : de drôles d'indemnités
– Madagascar : le retour de Ratsiraka

Dans les entreprises

10 – À propos de l'embauche des enfants de dockers
– Inspection académique de Besançon : fin de l'occupation
– Transports urbains : pour les 35 heures et la retraite à 55 ans!
– Marseille : la grève des traminots

11 – Toulouse : 15 jours de grève des traminots

12 – Thomson Services Industries (Arcueil – 94) : portes bloquées, rallonge débloquée
– Renault Siège social (Boulogne-Billancourt) : non aux licenciements!
– Fonderies de l'Authion (Angers) : grève contre les licenciements

13 – Air Inter : après la nouvelle grève des pilotes
– CRMA Elancourt (78) : chômage technique
– Maryflo (Morbihan) : une victoire de la dignité

14 – Heudebert (Toulouse) : effectifs en baisse, profit en hausse
– Bata (Moselle) : non-lieu pour les agresseurs de militants de Lutte Ouvrière

Voir

15 – À propos d'*Evita*, le film d'Alan Parker

Sommet sur l'emploi des jeunes

JEUNES, SOYEZ STAGES!

AFP

Lors du repas qui a précédé le sommet, Juppé à la droite de Gandois.

Il y a déjà eu deux sommets pour l'emploi des jeunes depuis que Chirac est président, et personne ne s'en souvient.

Malgré le tapage, la «Conférence sur l'emploi des jeunes» du 10 février à Matignon (située dans le cadre de «l'année de l'emploi des jeunes») n'aura probablement pas plus d'effet que les précédentes. Les 77 présents, dont 13 ministres, des syndicalistes, des représentants patronaux, étudiants, etc. ont participé à une triste farce.

Juppé estimait que «*le chômage des moins de 25 ans reste à un niveau insupportable*». Il y a en effet près de 25 % des jeunes «actifs», de la tranche 16-25 ans, qui sont au chômage, soit plus de 600000 jeunes et le double du taux général du chômage. Les jeunes commencent donc souvent leur vie active par l'inquiétude, le chômage, la galère, les petits boulots, la précarité. Et leurs parents, obligés de subvenir à leurs besoins, sont dans l'angoisse.

Cependant à force de financer à fonds perdus le patronat, le gouvernement n'a plus grand-chose à proposer en guise d'incitations financières : un milliard déjà inscrit au budget sera «redéployé» pour favoriser ce qui existe déjà. Juppé a parlé de «*doper toutes les formules d'alternance*». Faute d'argent, on agite surtout des idées ou ce qui en tient lieu.

La patronat a promis d'embaucher davantage de jeunes : 400000 en 1997, contre 330000 en 1996. Mais il n'a pas dit combien de «vieux» seront mis à la porte en échange. Davantage probablement. Le gouvernement veut organiser 10000 stages à l'étranger. C'est nouveau : cela permettra d'expatrier provisoirement quelques chômeurs... Enfin les cent mille jeunes chômeurs de longue durée (plus d'un an) seront convoqués dans les ANPE, dans le but d'essayer de les caser. Les préfets sont mobilisés (ce n'est pas nouveau) et seront réunis le 17 février...

À part cette agitation destinée à montrer qu'on se préoccupe de la question, «la» mesure nouvelle, ce sont les «stages diplômants», derniers avatars du CIP, rebaptisés «unités de première expérience professionnelle», et enfants chéris de Pineau-Valencienne, le grand patron chargé du secteur social du CNPF. Il s'agit de stages très peu payés – 1800F par mois (ce qui ne constitue même pas un SMIC-jeunes, mais un sous-SMIC) réservés à des étudiants volontaires, dont le résultat sera inscrit dans le «bagage» universitaire. Ensuite les étudiants ne seront pas nécessairement embauchés pour autant, ils auront seulement, paraît-il, un élément plus favorable que les autres dans leur CV.

Tous les responsables et experts s'attendent à une augmentation – ou au mieux à une stagnation – du chômage dans les mois qui viennent, en dépit de la prétendue «embellie» économique. Dans ces conditions, même si le gouvernement parvenait à limiter le chômage des jeunes, ce serait nécessairement au détriment des «vieux». Si les enfants trouvent du travail, ce sera celui des parents! Et comme par ailleurs gouvernants et patrons veulent repousser l'âge de la retraite, donc laisser les anciens au travail plus longtemps, il y a impossibilité arithmétique à régler quoi que ce soit. Juppé et Chirac le savent très bien, mais ils font ce qu'ils peuvent pour démontrer qu'ils agissent.

Mais pour agir contre le chômage, c'est contre la société capitaliste qu'il faut agir. Seuls les travailleurs pourraient imposer à l'État de consacrer l'argent aujourd'hui dilapidé en soutien au patronat, à embaucher directement. Dans ce combat les jeunes pourraient prendre leur part. Ils y acquerraient des connaissances et des expériences qui vaudraient tous les «stages diplômants»!

André VICTOR

Locataires

UN FICHIER «MAUVAIS PAYEURS» QUI SPÉCULE SUR LA CRISE

Une société commerciale vient de mettre au point un fichier des locataires mauvais payeurs. Ce fichier n'est pas encore opérationnel, mais serait accessible sur Minitel et pourrait être consulté, moyennant un abonnement mensuel d'environ 2000F, par les agents immobiliers et les administrateurs de biens qui y trouveraient le nom des locataires ayant au moins trois mois d'impayés.

L'inventeur du fichier mise sur la méfiance des propriétaires, qui craignent de ne pas être payés dans cette période où les locataires connaissent des difficultés dues aux bas salaires et surtout au chômage. Mais les loueurs n'ont pas attendu pour se donner le maximum de garanties. Tous ceux qui ont cherché ou cherchent à louer le savent bien. Il faut gagner, au moins trois fois le montant du loyer du logement pour avoir des chances de se le voir attribuer, et encore, si on a un emploi stable. Les loueurs y vont non seulement de l'exigence des bulletins de salaire, mais aussi de leur petite enquête sur l'entreprise qui vous emploie... Comme l'ont dit certains loueurs sceptiques sur ce fichier, ce qui compte avant tout est la solvabilité présente et future des locataires.

Aujourd'hui, il y a un scandale bien plus grand que celui provoqué par ces petits malins sans scrupules qui essaient de gagner de l'argent en créant un fichier de délation. C'est que l'accès au logement soit de plus en plus difficile, voire fermé, pour tous ceux qui subissent les effets de la crise.

H. G.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14 200 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL et VILLE : .....

.....

COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....

.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :

.....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :

– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,

– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

COMBATTRE LE FRONT NATIONAL, C'EST VAINCRE LE CHÔMAGE EN FAISANT PAYER LE PATRONAT

La majorité et le Parti Socialiste se rejettent la responsabilité de la conquête de la municipalité de Vitrolles par le Front National. Il y a une parcelle de vérité dans ce que chacun dit... de l'autre.

En choisissant l'ancien maire socialiste, mis en examen dans une affaire de fausses factures, dont une partie de la section locale du PS elle-même ne voulait plus, la direction du PS a facilité la tâche du Front National. Il doit bien se trouver pourtant au Parti Socialiste des candidats non corrompus. Mais la direction du Parti Socialiste a préféré prendre le risque de perdre, plutôt que d'écarter un de ses notables.

La droite est cependant mal venue de lui en faire le reproche, elle qui reprend à son compte les fumisteries démagogiques de Le Pen et dont les électeurs ont contribué tout naturellement à l'élection de Catherine Mégret au deuxième tour.

L'élection municipale de Vitrolles n'a concerné qu'une petite ville et, en outre, malgré l'autosatisfaction tonitruante de Le Pen, son parti n'a pas vraiment progressé dans cette ville où, au deuxième tour des élections législatives de 1993, Bruno Mégret avait déjà obtenu 56 % des votes.

Mais c'est une maigre consolation pour tous ceux qui, à Vitrolles même, n'ont pas envie de vivre sous la férule d'une municipalité d'extrême-droite. Et au-delà, le fait qu'une fraction importante de l'électorat, y compris dans l'électorat populaire, vote pour le Front National, renforce et encourage un parti qui est l'un des pires ennemis des travailleurs.

Le Front National prétend défendre les « Français ». Mais en réalité, ce que cherche le milliardaire Le Pen, avec ses discours racistes et sa démagogie anti-immigrés, c'est diviser la classe ouvrière, dresser les travailleurs les uns contre les autres, immigrés contre français, chômeurs contre ceux qui sont encore au travail, salariés du privé contre ceux du public. Tout cela pour le plus grand profit de la bourgeoisie à laquelle il appartient lui-même.

Et si par malheur ces gens-là parvenaient au pouvoir, ce serait pour mettre au pas la classe ouvrière, lui faire accepter par la force des conditions de travail et de salaire qu'elle n'accepterait pas de plein gré.

Mais compter sur les grands partis qui se sont succédé au gouvernement pour nous défendre contre cette menace, c'est espérer que les incendiaires se transforment en pompiers.

Pourquoi le Front National a-t-il trouvé un écho grandissant, y compris dans les classes populaires parmi leurs éléments les moins conscients ?

Parce que les partis de gouvernement d'hier et d'aujourd'hui ont laissé le chômage et la pauvreté s'installer, ont laissé les patrons licencier et ont fait de l'Etat-patron lui-même un des principaux licenciers. Parce que les dirigeants politiques ont toléré la corruption et protégé les corrupteurs et les corrompus, quand ils n'étaient pas corrompus eux-mêmes. Parce que tous ces partis, de droite comme de gauche, n'ont eu d'autre politique que celle de favoriser l'enrichissement des plus riches, quitte à pousser vers la misère une fraction croissante de la population.

Le Front National en ferait autant et pire s'il était au pouvoir. Mais lorsqu'il y sera installé, il sera trop tard.

Ce ne sont pas les manœuvres électorales des partis déconsidérés qui arrêteront la montée du Front National. C'est une réaction de la classe ouvrière autour d'un programme radical visant à éradiquer le chômage et tout ce qui en découle. L'argent existe pour résorber le chômage, mais il faut le prendre sur les profits colossaux des entreprises et sur les revenus et les fortunes des riches.

C'est à nous, travailleurs, de faire payer les riches si nous ne voulons pas qu'ils nous fassent payer demain plus encore, matériellement comme moralement, par la violence des hommes de main de Le Pen.

la prochaine réunion du
CERCLE LÉON TROTSKY
aura pour thème :
LA « MONDIALISATION » DE L'ÉCONOMIE
Vendredi 14 mars à 20 h 30
Salle de la Mutualité - 24, rue Saint-Victor à Paris (5e)
Métro Maubert-Mutualité - Participation aux frais 20 F

RENCONTRES AVEC LES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

au **PÉAGE-DE-ROUSILLON** (Isère)
Samedi 15 février
Toute la journée
Place Bourdine
Réunion-débat à 17 h

à **THOUROTTE** (Oise)
Samedi 22 février
de 10 h à 18 h
Devant le complexe polyvalent Edouard-Pinchon
Réunion-débat à 17 h
salle George-Brassens

Projet Debré sur l'immigration

TOUS POUVOIRS À LA POLICE ?

Après avoir été durci en première lecture à l'Assemblée nationale, le projet de loi visant à renforcer les mesures contre l'immigration a provoqué quelques remous parmi les sénateurs, y compris parmi ceux de la majorité.

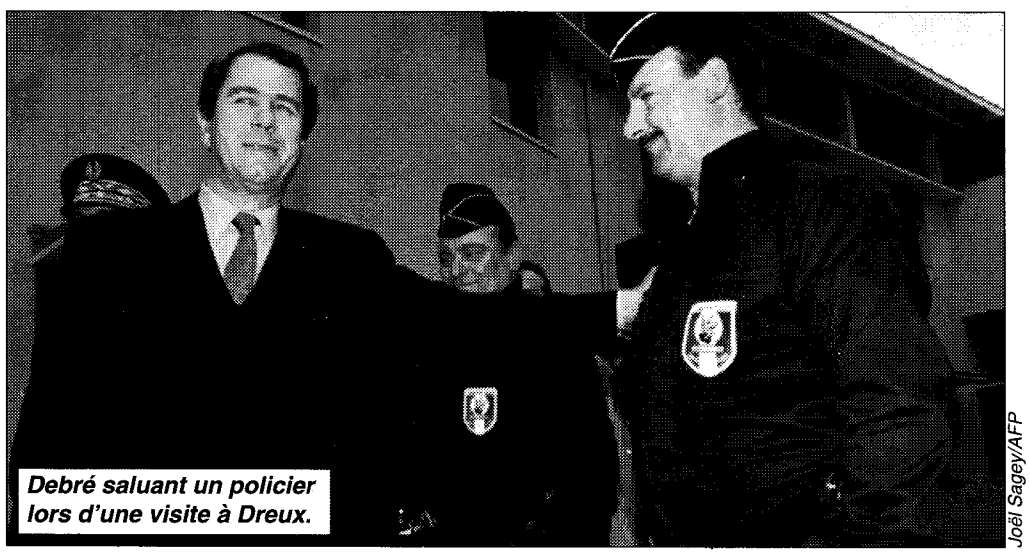

Debré saluant un policier lors d'une visite à Dreux.

Joël Sagey/AFP

En effet, le texte présenté par Jean-Louis Debré vise non seulement à accentuer les mesures restrictives et les contrôles policiers en matière de séjour des étrangers, en intégrant notamment la suppression du renouvellement automatique de la carte de résident, l'allongement de 1 à 2 ans de la période de « mise à l'épreuve » avant la délivrance d'un titre de séjour en cas de mariage mixte, l'allongement de la durée de rétention d'un « sans-papiers » sans qu'un juge en soit informé, ainsi que le relevé systématique des empreintes digitales des étrangers pénétrant sur le territoire français.

Parmi les mesures scandaleuses – elles le sont toutes –, il y a le volet du projet prévoyant d'étendre la responsabilité des maires en matière de délivrance des permis de séjour et de contrôle des personnes hébergeant des étrangers. En effet, outre le fait que ce nouveau dispositif donnerait officiellement aux maires le pouvoir de constituer un fichier des hébergeants, avec ce que cela peut avoir de dissuasif pour ces derniers, il voudrait obliger tout hébergeant à « *informer la mairie de sa commune de résidence du départ de l'étranger accueilli* », sous peine de poursuites judiciaires pour « *aide au séjour d'un étranger en situation irrégulière* ».

Un avis défavorable du Conseil d'État avait jugé que ces dispositions portaient « *atteinte à la liberté individuelle et à la vie privée* ». Actualisant des lois prises contre les Juifs par le régime de Vichy, cette réforme transformerait tous les maires et les personnes accueillant des étrangers en auxiliaires de la police.

Certes, cette évolution n'est pas nouvelle et certains maires n'ont pas attendu que Debré leur donne des moyens légaux pour faire du zèle et refuser de délivrer un certificat d'hébergement temporaire, ne serait-ce qu'en invoquant les dimensions insuffisantes du logement, en réclamant une multitude de pièces administratives non demandées par la loi, ou en faisant traîner les dossiers. Pas plus que certains de ces maires n'ont dû se gêner pour faire obstacle à l'accueil des étrangers – et pas seulement lorsqu'ils sont du Front National, ni seulement situés politiquement à droite, mais aussi des maires PS ou PC.

En fait, ce que Debré et un certain nombre d'élus de la majorité souhaitent, ce n'est pas seulement rendre la vie et le séjour des immigrés – fût-il limité dans le temps – encore plus difficiles, mais également renforcer la pression sur tous ceux qui seraient enclins à leur témoigner de la sympathie ou à leur apporter une aide.

Au-delà, de lois Pasqua en loi Debré, le gouvernement et sa majorité se servent du thème de l'immigration pour faire de la surenchère et essayer de plaire à l'électorat attiré par les thèses lepenistes. Ce faisant, ils ne font pas que tisser un arsenal juridique livrant les immigrés à tous les arbitraires de l'administration et de la police. Ils contribuent aussi à conforter les préjugés les plus réactionnaires et à renforcer l'audience du Front National, ne serait-ce qu'en faisant la démonstration que, sans être au pouvoir, ses idées pèsent déjà sur la politique de ceux qui gouvernent.

Roger MEYNIER

Les statistiques de l'INED sur l'immigration

ARC

NOUS SOMMES TOUS DES DESCENDANTS D'IMMIGRÉS !

Au moment même où les sénateurs discutaient des projets de lois contre les immigrés, l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED) présentait à la Chambre des députés sa propre version du rôle joué par les immigrés dans la population française.

Les données statistiques du rapport de l'INED ne sont sans doute pas nouvelles, mais elles ont le mérite de rappeler un certain nombre de réalités que la surenchère démagogique des politiciens tente délibérément d'escamoter en spéculant sur les préjugés xénophobes.

L'INED note, par exemple, que depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, 40 % de la croissance démographique en France sont dus, directement ou pas, à l'immigration. Poussant un peu plus loin, jusqu'au début du siècle, l'INED estime que sans l'apport de l'immigration, la France compterait aujourd'hui 12 millions d'habitants de moins.

Quant au « *fléau qu'est l'immigration* » stigmatisé par Debré à la tribune du Parlement, sans parler des «hordes immigrées» dont le Front National a fait son épouvantail favori, l'INED souligne que la proportion des étrangers nés de parents étrangers est stable depuis vingt ans, et à peine supérieure à ce qu'elle était en 1931.

En fait, génération après génération, les vagues d'immigration se sont intégrées dans la population sans que cela pose de problème majeur – bien au contraire d'ailleurs, car sans elles l'économie et la société n'auraient jamais pu se développer au niveau que l'on connaît. De sorte qu'aujourd'hui un quart de la population a des étrangers parmi ses parents ou ses grands-parents – et beaucoup plus si on remontait plusieurs générations en arrière – y compris bon nombre des démagogues qui se répandent en propos hystériques contre les immigrés.

Alors que dire de propos tels que ceux tenus par ce sénateur de droite prétendument modéré, qui s'est exclamé selon *Le Monde*, « *L'immigration ne doit pas saper les fondements de la société française ; la France n'acceptera pas de devenir une société multiculturelle et communautaire* », sinon qu'ils tiennent au mieux d'une bêtise aveugle et au pire de l'hypocrite démagogie d'un politicien soucieux avant tout de plaire à l'électorat du Front National, et sans doute des deux ?

Heureusement cette société est au contraire issue du brassage et du mélange des populations, qui lui ont apporté un enrichissement par leur diversité culturelle et linguistique. N'en déplaise à tous ceux qui préfèrent cultiver les préjugés racistes et xénophobes !

F. R.

Affaire Dassault-PS Belge PAS UN MIRAGE

Guy Spitaels, ancien ministre et ancien chef du Parti Socialiste francophone belge de 1981 à 1992 vient de donner sa démission de la présidence du Parlement régional wallon. C'est le dernier épisode en date de l'affaire Dassault qui secoue le Parti Socialiste Belge depuis plus d'un an.

Le PS belge est en effet accusé d'avoir perçu, entre 1988 et 1989, cinq millions de francs français de Serge Dassault afin de permettre à ce dernier d'obtenir deux marchés de modernisation des F16 et Mirage de l'armée belge.

Serge Dassault, de ce fait, est l'objet d'un mandat d'arrêt international, lancé par la justice belge depuis mai dernier pour cette affaire. Mais à moins de faire la bêtise de poser les pieds en Belgique, où il subirait du coup le sort d'un Pineau-Valencienne, autre patron incarcéré un moment en Belgique pour des motifs similaires, il peut dormir tranquille : le gouvernement français prône la coopération avec la justice et la police d'autres pays, mais quand il extrade des individus, ce sont par exemple des opposants basques qu'il livre à la police espagnole, certainement pas un patron.

MÉGRET, UN BEAU PROTOTYPE DE POLITICIEN BOURGEOIS

Mégret se prétend un opposant aux «*partis de l'établissement cosmopolite sous l'influence des lobbies*». Il a bonne mine, lui qui justement a fait toute une partie de sa carrière au RPR. Car contrairement à une partie des cadres du Front National qui viennent de l'extrême-droite de ces quarante dernières années (anciens poujadistes, ex-OAS, voire même anciens du parti de Doriot d'avant-guerre), Mégret, lui, a d'abord fait une carrière au sein de «l'établissement», dans le monde des serviteurs de la bourgeoisie.

Cet ancien «X-Pont» (polytechnicien et ingénieur des Ponts et Chaussées) a été chargé de diverses missions en tant que haut fonctionnaire, notamment au ministère de la Coopération entre 1979 et 1981, époque où Giscard avait pour «cousin» l'empereur Bokassa. En 1979, il fait même partie du comité central du RPR, tout en étant également administrateur du Club de l'Horloge, qui sert de passerelle entre les groupuscules d'extrême-droite et les partis de droite RPR et UDF. En 1982, il préside les Comités d'action républicaine, qui entendent expurger le marxisme des manuels scolaires (!). Et c'est en 1985 qu'il rejoint le Front National, au moment où l'introduction de la loi électorale à la proportionnelle ouvrait au Front National la perspective d'avoir des élus. Mégret put ainsi siéger de 1986 à 1988 comme député, date à laquelle la réintroduction du scrutin majoritaire sonnait le glas du groupe parlementaire du FN.

Et des ex-RPR du type Mégret, il y en a d'autres au Front National. Lecler, qui fut candidat commun RPR-UDF dans la circonscription de Vitrolles en 1993 et conseiller général RPR de Vitrolles de 1985 à 1992, a rejoint lui aussi le Front National et fait maintenant partie des proches de Mégret. Entre les deux tours, il entendait se servir de sa connaissance de l'électorat de droite pour se rendre «*à plat ventre*», selon son expression, «*chez tous les RPR pour les convaincre de rallier le camp des nationaux*».

Comme quoi entre les politiciens de bas étage FN et RPR, il y a à peu près autant de différence qu'entre une carpette et un paillasson.

Jacques FONTENOY

Les résultats électoraux des Mégret sur Vitrolles depuis 1993

	Front National	Parti Socialiste	RPR
1993 Législatives Vitrolles Marignane 1re tour	Bruno Mégret 16 041 (27,53%)	D'Attilio : 11 282 (19,36%)	Lecler : 10 686 (18,34%)
1993 Législatives Vitrolles Marignane 2e tour	Bruno Mégret 28 710 (49,53% – mais déjà 56% sur Vitrolles)	D'Attilio 29 256 (50,47%) (élu)	
1995 Municipales 1re tour	Bruno Mégret 6 344 (43,04%)	J-J Anglade 4256 (28,87%)	R. Guichard 1 839 (12,47%)
1995 Municipales 2e tour	Bruno Mégret 7 113 (42,9%)	J-J Anglade (élu) 7 466 (45,03%)	R. Guichard 2002 (12,07%)
1997 Municipales 1re tour	Catherine Mégret 7 022 (46,69%)	J-J Anglade 5 563 (36,99%)	R. Guichard 2 452 (16,3 %)
1997 Municipales 2e tour	Catherine Mégret (élue ou plutôt ... élu) 8169 (52,48%)	J-J Anglade 7 397 (47,52%)	

A Vitrolles, le Front National est passé de 6 344 voix et 43,04% en 1995 à 7 022 voix et 46,69% en 1997; mais en 1993, le candidat aux législatives Bruno Mégret recueillait 56% des voix sur la seule ville de Vitrolles.

En fait, cela fait déjà cinq ans que ce parti réalise des scores frisant ou dépassant la majorité absolue dans cette ville. Déjà, en 1992, Alain Césari, un proche de Mégret, avait failli emporter l'élection cantonale contre Anglade. Puis, lors de l'élection législative de 1993, le candidat socialiste ne l'avait emporté que de 546 voix. De même, lors de la précédente élection municipale en 1995, le candidat socialiste avait senti le vent du boulet de fort près, puisqu'il n'avait gagné le siège de maire que de 353 voix.

C'est évidemment ce qui a amené les Mégret à choisir cette ville pour leur candidature, en la considérant comme «gagnable», et ils l'ont effectivement gagnée; sans qu'on puisse conclure pour autant qu'on assiste à une nouvelle progression électorale du FN au-delà de ses scores du passé récent... déjà bien trop élevés il est vrai!

J.F.

FN COMME FAUSSES NOTES

Le Front National se présente volontiers comme le parti des exclus, des laissés-pour-compte qui en ont assez des magouilles des politiciens corrompus, voire même un parti qui défendrait le travailleur. Bruno Mégret, au cours de la campagne de son épouse, a mis en cause le mode de vie de ses adversaires comme si le sien, ou celui des autres dirigeants du Front National, était différent de celui du monde des nantis qu'ils prétendent combattre et qu'en réalité ils défendent car ils en font partie.

Autour du chef, lui-même milliardaire, gravite tout un monde qui appartient au gratin des grandes familles, du milieu des affaires et des politiciens, comme la présidente de Fraternité Française, l'association caritative proche du FN, Mireille d'Ornano, ou encore la femme du maire FN de Toulon, Cendrine Le Chevallier, une héritière de Marcel Chereil de la Rivière, un riche industriel lié aux milieux royalistes. Et tous ces gens-là entendent bien que les inégalités de ce monde se perpétuent pour l'éternité.

Pas facile de faire «peuple» quand on a été élevée dans les beaux quartiers ou au couvent des oiseaux. Sur un marché, Madame Mégret, épouse modèle, aurait lancé à une opposante une réplique raciste dans un langage peu châtié : «*Regardez cette blondasse qui renie sa race*».

Quant à la place des travailleurs dans la société dont rêvent les Mégret, Madame n'a aucun état d'âme. En femme d'intérieur, elle estime certainement que chaque chose a sa place et lâche : «*Des inégalités, il y en a toujours eu. Il en faut. Il faut des riches pour faire travailler les pauvres et les ouvriers doivent respecter les patrons*». Comme on voit, elle a vite fait de glisser de la «préférence nationale» à la préférence... de classe.

J.F.

LA POLICE EN ACTION

A Vitrolles, de nombreux incidents ont émaillé les élections où la liste du Front National a été élue.

L'après-midi du dimanche électoral, une voiture conduite par un proche du Front National a renversé et blessé deux jeunes agents de sécurité d'origine maghrébine employés par la ville. Les passagers et le conducteur de la voiture ont été relâchés avec une amende pour l'un et une peine avec sursis pour le conducteur qui avait déjà un lourd casier judiciaire. En revanche à la même audience du tribunal un jeune d'origine maghrébine pris en train de lancer un caillou a été condamné à quatre mois de prison ferme!

Lundi 10 février la devanture d'un boulanger réputé proche du Front National a été brisée et des voitures ont été détruites. C'est à la suite de ces incidents que le soir même de nombreux policiers, dont des CRS, ont pris en tenaille la cité des Pins, repoussant brutalement les jeunes. Le quartier a été littéralement encerclé par la police et les habitants avaient l'impression que la guerre avait commencé.

Le quartier des Pins, composé de barres d'HLM qui longent une voie rapide, compte près de quatre mille habitants. Dans cette cité le score du Front National est important, même s'il est inférieur à celui de beaucoup de quartiers. Les jeunes qui étaient dehors ont été provoqués par certains policiers. L'un d'eux a donné un coup de pied au carton à pizza d'un jeune en lui intimant l'ordre de «*dégager vite fait, bien fait*».

Officiellement les CRS avaient ordre de disperser les manifestants, mais il n'y avait que des jeunes, désarçonnés et catastrophés par le résultat des élections, rassemblés près des quelques commerces de la cité.

Un certain nombre d'entre eux, à la vue de ce déploiement policier et des charges, refluèrent vers la Maison de quartier où se tenait une réunion d'habitants de Vitrolles essayant de faire le point sur le résultat catastrophique des élections. Dans un premier temps le commissaire de police somma tout le monde de quitter les lieux afin de «*ne pas troubler l'ordre public et de ne pas faire de tapage nocturne*». Il était aux alentours de 22 heures ce lundi. La télévision, France 2, fut appelée par un participant et la crainte des caméras refroidit un peu les ardeurs policières.

Mais, ne se fiant pas aux déclarations de la police, les gens réunis à la Maison de quartier tinrent à raccompagner chaque jeune jusqu'au bas de son bloc afin de ne pas risquer de le voir inculper pour défaut de papiers ou autre.

Le lendemain matin, autour de la mairie, des lycéens et des collégiens manifestèrent encore contre le racisme. Le soir, les jeunes arrêtés au cours de contrôles routiers, à la suite des incidents du lundi, furent relâchés sans que rien fût retenu contre eux. Reste que la première chose à laquelle ont assisté les habitants de Vitrolles préoccupés par la victoire électorale des Mégret, c'est à ce déploiement policier provocant

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

LA FIN DES MANIFESTATIONS EN SERBIE ?

C'est à l'issue de 83 jours de manifestations que le Parlement de Serbie devait se réunir, à la demande de Milosevic, pour consacrer enfin dans quatorze municipalités, la victoire électorale de l'opposition résultant de la consultation du 17 novembre dernier. Auparavant le gouvernement avait approuvé le projet de loi validant le résultat en question. Nous ne connaissons pas encore au moment où nous écrivons le verdict des députés, mais les dirigeants de Zajedno, la coalition de l'opposition, déclaraient avant la réunion du Parlement avoir bon espoir que le texte soit approuvé.

Ainsi un compromis entre les dirigeants de la coalition de l'opposition et le pouvoir en place a toutes les probabilités d'être trouvé.

Les objectifs que fixent maintenant les Vuk Draskovic, Zora Djindjic et Vesna Pesic, sont la tenue de nouvelles élections parlementaires et présidentielles d'ici la fin de l'année. Elections pour lesquelles ils réclament la libéralisation et la transparence des médias, indispensables à leurs yeux pour les campagnes électorales à venir. Un pas dans cette direction étant déjà franchi avec la conquête d'un certain nombre de municipalités, dans la mesure où les médias locaux sont précisément sous le contrôle de celles-ci.

Autant le programme de cette opposition est resté dans le vague sur tous les problèmes qui peuvent se poser à la population de Serbie – en particulier comment sortir de la situation économique désastreuse résultant de la désorganisation provoquée par la guerre et le blocus, l'avenir des relations avec les autres peuples de l'ex-Yougoslavie – autant leur volonté de prendre la place des hommes au pouvoir est précise. Un des dirigeants de l'opposition faisait ainsi état début février de la conclusion d'accords oraux entre ses trois composantes. Et selon Vuk Draskovic, la question des investitures serait même tranchée : la présidence pour un candidat de son Mouvement du Renouveau, la direction du gouvernement pour le Parti Démocratique de Zoran Djindjic, et la présidence du Parlement pour l'Alliance Civique de Vesna Pesic.

Est-ce vraiment pour cet objectif que quotidiennement des dizaines de milliers, voire parfois des centaines de milliers de personnes sont descendues dans la rue tout au long de ces nombreuses semaines ?

Certes, ce qui a déclenché le mouvement, c'est la brutalité avec laquelle le pouvoir de Milosevic avait annulé les élections municipales là où elles lui étaient défavorables. Sa dictature est alors une fois de plus apparue sous son jour le plus cru, et une fraction importante de la population s'est alors décidée à montrer son hostilité au pouvoir en place, au risque d'un nouvel affrontement sanglant avec ses forces de répression. Les étudiants ont apparemment participé de façon déterminante à ce mouvement de masses, ainsi que la petite bourgeoisie d'un certain nombre de villes. Les travailleurs, eux, ne se sont pas manifestés en tant que tels, même s'il s'en est probablement trouvé pour participer aux manifestations de rues. Ils sont probablement pour la plupart trop écrasés par leurs problèmes de survie quotidienne, alors que les entreprises ne fonctionnent plus guère qu'à 20 % et qu'ils sont en grande partie au chômage, et probablement aussi parce que rien dans ce que représente la coalition Zajedno n'est fait pour leur inspirer confiance quant à la représentation de leurs intérêts de classe dans ce mouvement. Car il est avéré que les représentants de cette opposition se posent comme défenseurs d'un capitalisme libéral et qu'ils ne sont pour la plupart pas moins chauvins que Milosevic et compagnie. Et rien ne prouve, au contraire, qu'ils ne s'apprêtent pas seulement à remplacer une mafia rouge par une mafia blanche, toute aussi avide de s'enrichir sur le dos des travailleurs.

Quant à la démocratie qu'ils prétendent représenter, on vient d'avoir une illustration lors de leur dernière visite en France des limites qu'ils lui donnent. Le ministre des Affaires Étrangères Hervé de Charette avait invité les trois leaders de Zajedno en prévenant de façon claire : « *Cette invitation vaut reconnaissance* ». La réception à Paris intervenait après les contacts que les leaders de l'opposition avaient déjà pris à Rome, Bruxelles et Bonn, et avant leur visite à Londres. Car ce sont pratiquement tous les impérialismes de seconde zone qui, sans vraiment lâcher Milosevic, et après les Etats-Unis, poussent au compromis avec cette opposition. Et ils savent bien qui ils parrainent : au cours de leur réception à Paris, les trois leaders en question se sont engagés, avec l'adoption du texte par le Parlement le 11 février, à mettre un terme aux manifestations.

C'est peut-être ce qui va se passer, et cela correspondra peut-être à la volonté des manifestants eux-mêmes… ou peut-être pas. Les étudiants, quels qu'en soient les motifs, tout au long du mouvement ont manifesté leur volonté de conserver une certaine indépendance, notamment en organisant leurs propres manifestations même s'ils participaient à celles de l'ensemble de l'opposition. Toujours est-il que les dirigeants en question engagent ceux qu'ils disent représenter sans même leur demander leur avis. Ils sont pour les mouvements de rue pour autant qu'ils servent leurs buts de politiciens, mais ils ne laissent la parole au peuple que tant que ça les arrange… ensuite ils lui demandent de se dissoudre. C'est ce qu'ils ont en tout cas promis à leurs futurs maîtres.

Dans l'ex-Yougoslavie, comme dans la plupart des pays des Balkans, la population n'a pratiquement jamais pu jouir de droits démocratiques. Même pas de ceux, avec les limites que nous connaissons, qui existent dans les pays européens les plus développés. De ces droits, la classe ouvrière elle-même en aurait pourtant bien besoin, ne serait-ce que pour s'organiser. Pas du droit d'élire des conseillers municipaux, des députés ou un président à la place d'autres, pour que pendant quelques années ensuite ils puissent faire le contraire à leur poste de ce pour quoi ils ont été élus, mais du droit de réunion, du droit de constituer ses propres organisations, d'avoir ses propres moyens d'information et d'expression, sans encourir la répression. Et en réalité la classe ouvrière aurait pu être d'un poids déterminant dans la lutte qui vient de se dérouler et son intervention aurait pu sans doute donner infiniment plus de possibilités de balayer le régime de Milosevic. Mais de toute évidence elle ne s'est pas sentie de participer au mouvement de contestation, ni encore moins de se mettre à la tête de tous ceux qui parmi les autres classes sociales aspirent comme elle à la fin de la dictature. Les dirigeants de la coalition Zajedno ne les y invitaient pas, bien entendu, et ils ne se sont pas invités tout seuls.

Ce n'est peut-être que partie remise, car la population de Serbie ne tardera sans doute pas à se rendre compte que les nouveaux dirigeants lui réservent un avenir guère différent du sort que lui ont fait subir Milosevic et sa bande.

M. G.

Leur société

Arrêt de la Cour de cassation

QUAND LA CORRUPTION REÇOIT L'AVAL DE LA JUSTICE

On ne compte plus les « affaires » mettant en cause grands patrons et hommes politiques, bien souvent au titre de « délit d'abus de bien sociaux ». Un arrêt – le mot convient à merveille – du 6 février de la Cour de cassation vide de son contenu cette notion d'abus de biens sociaux et coupe court aux poursuites pour ce motif.

« Divine surprise » ! C'est ainsi que le patronat a accueilli cet arrêt concernant le PDG de la société Kis. Celui-ci, en échange d'un pot-de-vin de 760 000 F, avait obtenu en 1987 de Michel Noir, alors ministre du Commerce extérieur, que sa dette fiscale soit réduite de 15 millions à 5 millions de francs. Il avait été précédemment, pour cela, condamné à un an de prison avec sursis pour abus de biens sociaux, jugement qui vient d'être cassé.

Car la Cour de cassation dit que « *la démarche, fut-elle constitutive d'une infraction, a pu avoir pour résultat de minorer substantiellement la dette de la société Kis envers le Trésor public* ». En clair, il n'y a désormais « abus de biens sociaux » que si cela se traduit par un préjudice aux actionnaires de l'entreprise ! Ce qui signifie qu'on peut acheter des hommes politiques, des élus, à la seule condition que cela bénéficie à l'entreprise. Quant aux hommes politiques ou aux partis ayant reçu ces pots-de-vin, ils sont généralement accusés « *de recel d'abus de biens sociaux* », mais puisqu'il n'y a plus d'abus, il n'y a donc plus non plus de recel. Simple comme bonjour.

Reste, disent hypocritement les défenseurs de ce tour de passe-passe, qu'on peut toujours invoquer le délit de « corruption » ou de « trafic d'influence ». Mais ce motif est bien plus difficile à mettre en œuvre car, hormis le cas très rare du flagrant délit, il faut prouver l'existence d'un « pacte » entre le corrupteur et le corrompu. Une telle preuve est bien difficile à fournir, car ceux qui se livrent à de telles pratiques ne laissent pas de traces de leurs agissements. Et de plus, l'abus de biens sociaux est prescrit trois ans après LA DÉCOUVERTE DES FAITS, tandis que le délit de « trafic d'influence » ou de « corruption » l'est, lui, trois ans après qu'il a ÉTÉ COMMIS. La différence est de taille. Désormais, pour les corrupteurs et les corrompus, le délit « d'abus de biens sociaux » étant vidé de son contenu, il suffira de faire traîner l'enquête. Après trois ans, même si on découvre la corruption, les coupables seront exonérés de toute poursuite.

Dans le cas de Kis, les faits remontaient à plus de dix ans. Trop tard pour la corruption ! Dans l'affaire des HLM de la région parisienne actuellement en cours, la Lyonnaise des Eaux et la Générale des Eaux avaient obtenu en 1992 le marché de l'entretien des ascenseurs des HLM parisiens moyennant un pot-de-vin. Ils peuvent désormais expliquer et qu'ils l'ont fait pour le bien de leur entreprise et s'en tirer blancs comme neige. Plusieurs ministres actuellement sur la sellette, par exemple dans l'affaire des caisses noires du CDS, alimentées par des entreprises, pourront difficilement être condamnés pour recel d'abus de biens sociaux puisque c'était dans l'intérêt des entreprises qui les ont achetés.

Chirac déclarait il y a peu qu'il fallait que la justice apparaisse plus équitable et plus crédible aux yeux des citoyens. Il pensait, c'est sûr, à certains citoyens du haut panier, tels ses amis politiques, les gens de son milieu, ceux du monde des affaires et des riches.

Quant aux autres, il leur reste juste le droit d'être des justiciables ordinaires… c'est-à-dire soumis à la loi sans complaisance.

En tout cas, on ne pourra pas faire reproche à la justice de faire preuve d'hypocrisie. Elle affiche clairement au service de qui elle est.

Christian BERNAC

—Une longue bataille du patronat—

Cela fait plusieurs années que le CNPF et les différentes associations patronales essaient de battre en brèche la législation concernant les abus de biens sociaux. Il y a quelques années, « l'auto-amnistie » votée par le Parlement, sur proposition de la majorité socialiste d'alors, concernant les fausses factures versées à certains élus et partis politiques, était mal passée dans l'opinion. Il est difficile de rééditer quelques années plus tard une démarche de même nature. Patrons et politiciens ont alors multiplié les pressions pour que ce délit soit prescrit trois ans après les faits. Plusieurs rapports ont été établis pour justifier une telle réforme, mais le gouvernement craignait les réactions de l'opinion.

Le moyen a été trouvé en suivant les injonctions du patronat. Le 13 juin dernier, le président de la commission juridique du CNPF et secrétaire général d'Alsthom, Pierre Bissara, déclarait cyniquement : « *Que cela choque ou non, il y a des cas où il peut être de l'intérêt de l'entreprise d'accomplir un acte illicite* ». Message reçu 5 sur 5 par le président de la Cour de cassation.

Une preuve de plus qu'il revient aux travailleurs, aux consommateurs, aux contribuables de mettre le nez dans tous les comptes et de contrôler tous les profits, licites ou illicites, des entreprises publiques et privées. Sans oublier que le plus grand des abus de biens sociaux, c'est l'organisation capitaliste de l'économie.

C. B.

Espagne

GOUVERNEMENT – ETA : LA GUERRE LARVÉE CONTINUE

Lundi 10 février, à Madrid, un magistrat du Tribunal suprême espagnol a été tué par balle par deux hommes. Le même jour près d'une base aérienne proche de Grenade, un attentat à la voiture piégée faisait un mort. Le lendemain, c'est un industriel réticent à payer l'« impôt révolutionnaire » exigé par l'ETA qui a été abattu pendant une fête de Carnaval. Ces attentats attribués à l'ETA, viennent à un moment où le gouvernement espagnol avait décidé de durcir son attitude vis-à-vis des séparatistes basques.

En effet tandis que depuis le début du mois de février les membres de la direction du parti légal Herri Batasuna, lié à l'ETA, sont arrêtés et incarcérés l'un après l'autre pour des faits relatifs à leur campagne électorale d'il y a un an, on apprenait non seulement le suicide de l'un d'eux, mais aussi celui d'un membre supposé de l'ETA emprisonné depuis deux ans et trouvé pendu dans sa cellule avec (précisions cachées au début par les autorités) les pieds et les poings attachés, ce qui est pour le moins étrange dans le cas d'un suicide.

Ces faits montrent que vingt ans après la fin du franquisme, le problème basque n'a été résolu par aucun des gouvernements qui se sont succédé.

Sous le franquisme les mouvements nationalistes, en particulier en Catalogne et au Pays Basque avaient été des pôles d'opposition à la dictature. Et c'est au Pays Basque que le régime franquiste avait dû faire face aux plus grandes difficultés, car l'ETA qui militait pour l'indépendance du Pays Basque avait su gagner dans les années 1960-1970 l'appui de larges couches de la population non seulement dans les provinces basques mais aussi dans le reste de l'Espagne.

Aussi, lorsque, au lendemain de la mort de Franco, il s'est agi de faire en sorte que la transition vers un régime parlementaire se fasse dans le calme, on a pu voir les dirigeants politiques de l'Espagne d'alors prendre en compte un certain nombre de revendications des mouvements nationalistes dont ils cherchaient à se ménager l'appui. Des « communautés » autonomes furent créées en premier lieu dans les régions dites « historiques » comme la Catalogne, le Pays Basque, la Galice puis plus tard dans toutes les provinces. Mais il n'était néanmoins pas question pour les dirigeants de l'État espagnol de reconnaître à quiconque le droit à l'autodétermination. Et au Pays Basque, où existait donc un fort mouvement séparatiste, la répression violente continua contre l'ETA menée bien souvent par les mêmes hommes qui étaient en place dans la police, la justice et l'armée du temps de Franco.

Par ailleurs, l'intransigeance vis-à-vis des séparatistes basques fut pour le socialiste Felipe Gonzalez qui vint au pouvoir en 1982, une façon de donner des gages aux cadres franquistes de l'armée et de la police dont il voulait être reconnu. Et les dirigeants socialistes ne cessèrent de montrer leur fermeté en recourant à la législation antiterroriste, en refusant tout dialogue avec les nationalistes de l'ETA, prétextant qu'on ne pouvait discuter avec des militants qui ont recours à des actions violentes. Et pendant toutes les années de pouvoir socialiste, les ministres de l'Intérieur et les équipes gouvernementales cautionnèrent les exactions des policiers et des gardes civils, couvrant les tortures et les assassinats, encourageant les interventions illégales et clandestines de la police et des GAL au Pays Basque français. Et aujourd'hui, sous le gouvernement de droite d'Aznar, militaires, policiers et juges continuent en toute impunité.

Mais si la répression a entraîné des pertes dans ses rangs, l'ETA est loin d'avoir disparu. Sans doute a-t-elle perdu la plupart de ses soutiens hors du Pays Basque. Mais elle a gardé, au Pays Basque même une base sociale en particulier parmi les classes populaires. Herri Batasuna, qui est un parti légal et lié à l'ETA, continue de faire au niveau de l'ensemble du Pays Basque des scores électoraux d'environ 13 %, ce qui veut dire des scores bien supérieurs dans certaines villes ou certains quartiers populaires. Une fraction non négligeable de la jeunesse soutient l'ETA activement, et c'est une partie plus large de la population qui, à diverses occasions, se montre solidaire de ce mouvement, en particulier pour dénoncer les exactions de la police ou réclamer, par exemple que les militants emprisonnés soient transférés dans des prisons au Pays Basque.

Il est certain que les mouvements nationalistes basques n'ouvrent aucune perspective aux classes exploitées, tant au Pays Basque que dans le reste de l'Espagne. Leurs objectifs politiques, tout comme leurs méthodes n'ont rien à voir avec la défense des intérêts des travailleurs. Mais si vingt ans après la fin du franquisme le problème basque se pose comme il se pose aujourd'hui, la responsabilité en incombe aux gouvernements qui, tout comme le gouvernement d'Aznar aujourd'hui ont répondu par une fin de non-recevoir et par la répression aux militants basques qui demandent le droit à l'autodétermination. Tous les dirigeants politiques de l'État espagnol après Franco ont prétendu mener cette politique au nom de la défense de la démocratie. Une démocratie que ces méthodes jugent et où les policiers, les militaires, les barbouzes et les juges ont les mains libres pour arrêter, condamner, assassiner, torturer, comme au temps de la dictature.

Henriette MAUTHEY

Albanie

ÉMEUTES DE LA MISÈRE

Les images des foules en colère assiégeant des commissariats, lapidant des policiers à Vlora, un port du sud de l'Albanie, sont impressionnantes.

L'ampleur et la détermination des manifestations ont aussi impressionné le gouvernement albanais. Après avoir fait intervenir la police – qui a tué trois manifestants et en a blessé 150 –, les autorités ont abandonné la ville aux émeutiers et renoncé à décréter l'état d'urgence dans le pays, par crainte de jeter de l'huile sur le feu.

Voilà un mois que les manifestations ont commencé lorsque, à la suite d'une escroquerie à grande échelle, des centaines de milliers de gens se sont retrouvés brusquement ruinés pour avoir cru aux promesses d'affairistes spécialistes de la « cavalerie » qui, en leur faisant espérer des gains rapides et faramineux, leur ont raflé leurs économies. Au début, les intérêts promis ont bien été versés, payés par l'afflux de nouveaux déposants attirés par ce miroir aux alouettes. Mais, évidemment, l'effet boule-de-neige de ces sociétés dites « pyramidales » ne pouvait durer qu'un temps – celui pour leurs promoteurs de filer avec une part du magot.

Pratiquement tous les pays de l'Est viennent de connaître de telles escroqueries à l'argent rapide, qui n'enrichissent que les escrocs et leurs parrains au pouvoir – car, bien sûr, il en faut pour monter de telles opérations. Mais, en Albanie, l'un des pays les plus pauvres d'Europe, les choses n'en sont pas restées à des lamentations d'« épargnants » floués. Peut-être, parce que ceux qui en ont été victimes, avaient, croyant sortir de leur misère, vendu leurs maigres biens et se retrouvent aujourd'hui sans rien d'autre que leur désespoir et leur haine pour un régime qui profite à une minorité affichant une opulence insultante, et qui a couvert les filous.

Dans un premier temps, le président albanais, Sali Berisha – un ancien haut dignitaire du régime dit « socialiste » d'Enver Hodja, converti aux charmes de la « démocratie » et du « marché » – avait tenté de calmer les esprits en promettant de rembourser les sommes volées. Mais, les manifestants de Vlora et d'ailleurs ont payé assez cher pour apprendre ce que valent les promesses. Au fil des semaines, les manifestations ont visé de plus en plus les organes du pouvoir, les bâtiments du Parti Démocratique aux affaires, ceux de la police, etc. Et cela d'autant plus qu'une partie des ex-dirigeants du régime d'Enver Hodja – qui se retrouvent essentiellement dans le Parti Socialiste, actuellement dans l'opposition et qui a pris la tête du Forum démocratique – rêvent de revenir au pouvoir et s'emploient, pour cela, à chevaucher le mécontentement populaire.

Les manifestants de Vlora et ceux qui se reconnaissent dans leur colère, n'ont évidemment rien à attendre de cette opposition officielle. Et, devant ces manifestations massives, devant le désespoir, la haine de toute une population pour le sort qu'on lui impose, il ne faut pas s'étonner si, maintenant, les organismes financiers internationaux se taisent, eux qui, il y a quelques mois à peine, osaient donner l'Albanie en exemple de « transition » pacifique et réussie vers le marché et la démocratie. Pour l'Albanie l'intégration au marché impérialiste, c'est l'entrée dans un bazar aux 40 voleurs, où tout un peuple est pillé et mis à l'encan.

Pierre LAFFITTE

7 février : une manifestation au métro Charonne en solidarité avec le peuple algérien

Vendredi 7 février, une manifestation a eu lieu au métro Charonne à Paris. A la fois pour rappeler la manifestation au cours de laquelle, il y a 35 ans, la police du préfet Papon matraqua à mort des manifestants contre la guerre d'Algérie, et pour exprimer la solidarité avec le peuple algérien dans la difficile situation d'aujourd'hui, environ 2000 personnes se sont rassemblées, à l'appel du PCF et de Lutte Ouvrière.

Notons que, après la prise de parole de Robert Hue, la sono du PCF a tenté de couvrir la fin de l'intervention de notre camarade qui, au nom de Lutte Ouvrière, dénonçait non seulement le danger intégriste en Algérie, mais aussi l'actuelle dictature militaire et les responsabilités des gouvernements et des grandes sociétés françaises dans la situation actuelle.

Peut-être certains militants du PCF voient-ils dans la commémoration de Charonne une manifestation qui doit rester leur propriété ? Ce serait une erreur ; les manifestations contre la guerre d'Algérie ont été le fait de tous les militants, de gauche et d'extrême-gauche, de l'époque, même si leurs mots d'ordre étaient souvent différents. Il doit en être de même, aujourd'hui, des manifestations de solidarité avec le peuple algérien.

Equateur

CRISE POLITIQUE, CRISE SOCIALE

Finalement le président équatorien Abdala Bucaram Ortiz a dû jeter l'éponge samedi 8 février et accepter sa destitution par le Congrès, cédant ainsi aux pressions de l'armée. C'est la vice-présidente Rosalia Arteaga qui a assuré la présidence par intérim jusqu'au mardi 11, jour où l'on attendait un vote de la Chambre confirmant Fabian Alarcon comme président jusqu'aux prochaines échéances électorales de 1998.

Cela mettrait, au moins provisoirement, une pause à la crise politique qui secoue ce pays de onze millions et demi d'habitants.

AFP

Bagarres entre des manifestants anti-Bucaram et la police.

Bucaram mis à mal par la colère populaire

C'est le 4 février qu'a commencé une grève générale de 48 heures pour protester contre la réforme économique draconienne promulguée par le président Bucaram. Celui qui se proclamait le « *président des pauvres* » après son élection en juillet dernier n'y allait pas avec le dos de la cuillère : fin des subventions pour les articles de première nécessité, hausse vertigineuse des prix du gaz, de l'électricité, de l'eau et des transports. En réponse, des centaines de milliers de manifestants ont défilé dans tout le pays pour réclamer la destitution de Bucaram, qui se glorifiait de ses extravagances et s'appelait lui-même « *el loco* » (le fou).

Le Congrès dominé par l'opposition conservatrice votait la destitution de Bucaram et son remplacement par Fabian Alarcon, président de la Chambre. Dans le même temps, la vice-présidente Rosalia Arteaga s'autoproclamait chef de l'Etat, ce qui, avec Bucaram qui entendait ne pas laisser la place, faisait… trois présidents pour un même fauteuil.

L'armée a lâché Bucaram, contre qui ne faiblissaient pas les manifestations dans le pays, son chef pressant « *le pouvoir politique (de) trouver rapidement une solution* » mettant fin aux troubles. Parallèlement, l'ambassade des Etats-Unis intéressés à la stabilité dans la région a joué de son poids par l'intermédiaire d'Arteaga pour faire aboutir un accord entre Bucaram, l'armée et le Congrès. Mais la crise ouverte en Equateur n'est pas terminée pour autant.

Une politique dont les masses pauvres font les frais

Dans ce pays andin dominé par l'oligarchie terrienne et les multinationales, en fait nord-américaines, bananières ou pétrolières, la pauvreté touche 40 % de la population urbaine et près de 70 % de la population rurale. Face à une dette représentant 37 % du budget (qui devait en plus supporter le coût financier du conflit frontalier avec le Pérou en 1995) et une économie frappée par la crise, le prédécesseur de Bucaram ne connaissait, lui aussi, que la rigueur… pour les pauvres : licenciements dans les secteurs publics, hausse des prix des services, etc. Déjà discrédité par des scandales de corruption (le vice-président mis en examen pour le détournement de huit millions de dollars avait fui au Costa Rica), le gouvernement avait été contraint de battre en retraite face à la réaction des travailleurs du secteur public qui s'étaient mis en grève en février 1996.

Mais à peine six mois après son élection, Bucaram a tout simplement repris, plus brutalement encore, la politique imposée par l'impérialisme visant à « assainir » l'économie pour payer et attirer les investisseurs étrangers. Aujourd'hui ses amis politiques ont pris la précaution de le lâcher, et un Alarcon a pu saisir sa chance en profitant de la mauvaise posture où se trouvait Bucaram. Mais qu'au lieu du populiste Bucaram, les travailleurs trouvent le centriste Alarcon ou un autre, ils n'ont rien de bon à attendre de leur part, ni de l'armée qui, si elle a opté aujourd'hui pour un réglement « démocratique », ne s'en tient pas moins prête à imposer par la force l'ordre de l'impérialisme.

H. G.

États-Unis

LES « BONS CHIFFRES » DE L'ÉCONOMIE AMÉRICAINE : DRÔLE D'EXEMPLE !

Le dernier chiffre est tombé début février : aux Etats-Unis le quatrième trimestre 1996 a connu une forte croissance du produit intérieur brut, le PIB. C'est la septième année de croissance ininterrompue que connaissent les États-Unis, et comme cette croissance du PIB s'accompagne d'une croissance du nombre d'emplois – environ 10 millions depuis 1993 – on nous présente les États-Unis comme le modèle à suivre pour sortir du marasme économique.

Ce n'est pas nouveau. Seulement, jusqu'à récemment, on nous disait que si le chômage reculait aux Etats-Unis, c'était parce que les travailleurs américains, eux, acceptaient la flexibilité, la mobilité, les petits boulots mal payés et temporaires, le manque de couverture sociale.

Maintenant, on assiste, de la part des gouvernants américains, relayés par les journalistes d'outre-Atlantique et leurs homologues français, à un tout autre discours, visant à faire croire que les emplois créés sont plutôt stables et payant plutôt mieux que la moyenne.

Certes, le taux officiel du chômage a baissé. Il tourne autour de 5,4 % aujourd'hui. Mais des estimations tenant compte de ceux qui travaillent quelques heures de-ci, de-là, et qui voudraient travailler plus, comme de tous ceux qui n'ont pas vu l'utilité de s'inscrire comme chômeurs parce que cela ne leur rapporterait rien, font état d'un taux de chômage de plus de 10 %…

Cela dit, qu'en est-il des emplois créés depuis 1993 puisque, malgré toutes les suppressions d'emplois programmées par les grandes entreprises – quatre cent mille encore en 1996 –, malgré les centaines de milliers de postes de fonctionnaires supprimés ces quatre dernières années au nom de la lutte contre le déficit budgétaire, il y en a eu ? Une enquête reprise par le gouvernement américain affirme que les deux tiers des emplois créés en 1995 l'auraient été dans des « *activités ou industries payant davantage que le salaire médian* ». C'est une formule prudente et hypocrite. Car on peut très bien travailler pour une entreprise payant plus que le salaire médian… et avoir quand même un emploi temporaire et mal payé !

Mais pour l'instant, la réalité que connaissent les travailleurs américains, c'est toujours, d'un côté les licenciements dans des secteurs où les salaires étaient plutôt supérieurs à la moyenne, et de l'autre ce sont des emplois offerts par de petites ou moyennes entreprises, dans des activités de service – secteurs qui ne brillent ni par les salaires ni par les conditions de travail. La réalité, c'est que les salaires réels sont en baisse, le salaire horaire moyen a subi une amputation de 13 % par rapport à 1973. Les inégalités s'accroissent, comme en témoignent quelques chiffres. Les rémunérations des PDG étaient soixante fois supérieures, en moyenne, à celles de leurs salariés en 1978, et cent soixante-treize fois en 1995.

Et cette croissance dont on nous parle tant ne bénéficie qu'aux riches : 97 % des bénéfices de la croissance économique sont accaparés par les 20 % des familles les plus riches du pays, tandis que les salaires et les retraites sont en baisse, le chômage peu couvert, la durée du travail en hausse et que les années 1990 ont vu croître le nombre de personnes qui, bien qu'ayant emploi et salaire, sont en dessous du seuil de pauvreté.

Tout cela ne tient pas compte de ceux qui, sans travail, vivent eux aussi au-dessous de ce seuil et qui vont voir leur misère s'accroître avec les coupes claires programmées dans tous les budgets sociaux fédéraux pour les années à venir.

Alors, cette Amérique-là, avec ses records boursiers, les profits formidables des entreprises et l'accroissement tout aussi formidable de la fortune d'une minorité de privilégiés, on comprend qu'elle ait de quoi faire rêver nos exploiteurs. Pas les travailleurs.

Sylvie FRIEDMAN

Allemagne

EN UN MOIS, 510 000 CHÔMEURS DE PLUS !

Le chômage vient de connaître une hausse spectaculaire en Allemagne. Les analystes avaient pensé qu'il augmenterait de 52 000 en janvier, or il a augmenté dix fois plus : + 510 000 nouveaux chômeurs, soit un nombre total de chômeurs de 4,66 millions. Le taux de chômage est désormais de 11,3 % en Allemagne : 9,8 % à l'Ouest et 17,3 % à l'Est.

Tandis que la DGB, la principale confédération syndicale (15 fédérations et 10 millions d'adhérents) criait au « désastre », le syndicat des patrons BDA ne perdait pas le nord et en profitait pour réclamer « *une baisse du coût du travail et plus de flexibilité* ».

Comme ici, le patronat allemand n'en est pas à un prétexte près pour faire avancer sa politique anti-ouvrière et augmenter la précarité du travail… et donc de l'emploi.

AFP

Le président de l'Office allemand du travail présente les chiffres du chômage.

Certains patrons exigent maintenant que disparaisse ce qu'ils considèrent comme des obstacles à leur marche irrésistible vers plus de profits : pour eux, les conventions collectives territoriales doivent disparaître, la protection sociale doit être encore réduite et le droit de grève restreint.

Comme les patrons d'ici, ils ne connaissent qu'une seule façon de gérer leurs usines : diminuer les coûts du travail en réduisant les effectifs. Ainsi, le groupe sidérurgique Krupp-Hoesch (11 000 salariés), principalement implanté dans la zone industrielle de la Ruhr, vient d'annoncer 2 200 suppressions d'emplois.

Quant à la centrale syndicale DGB, un de ses porte-parole, interrogé sur cette augmentation du chômage, tenait à expliquer que ses dirigeants sont « *toujours prêts à coopérer avec le gouvernement, le patronat, à tous les niveaux* » ainsi qu'« *à utiliser tous les moyens légaux pour organiser la protestation* » ouvrière – c'est tout un art de servir deux maîtres ! Ses dirigeants veulent être à l'initiative d'un grand « *sommet de l'emploi* » dont, s'il se fait, on peut parier qu'il en sortira surtout du vent.

Il y aurait pourtant d'autres façons de réagir. 3 500 travailleurs des grands groupes de la sidérurgie Krupp et Thyssen, qui sont en train de se rapprocher, se sont rassemblés à Dortmund pour protester contre les menaces de licenciements que cela risque d'entraîner. Ce n'est que dans cette voie-là que les travailleurs allemands auront une chance de faire avorter les mauvais coups que leur prépare un patronat qui n'a pas plus d'imagination outre-Rhin qu'ici.

Jacques FONTENOY

République Tchèque

Contre les restructurations économiques

LES TRAVAILLEURS REFUSENT DE PAYER

En République Tchèque, les enseignants sont en grève perlée, et les cheminots sont, eux, en grève totale depuis le 5 février.

Gamma

Des travailleuses de chez Skoda. État et patrons veulent faire payer à la classe ouvrière « l'occidentalisation » du pays.

Les uns comme les autres s'opposent aux projets du gouvernement. Celui-ci voudrait en effet réduire les effectifs des instituteurs et augmenter le nombre d'heures de cours par enseignant, et refuse au personnel de l'éducation l'augmentation de salaire de 12 % qu'il demande (les salaires dans l'éducation sont parmi les plus bas du pays). Et en ce qui concerne les cheminots, le gouvernement a prévu un plan de fermeture de 20 % des lignes, la privatisation de 20 % du réseau, et le licenciement de 40 % des effectifs, cela prétend-il afin de réduire le déficit des chemins de fer.

La République Tchèque est certainement le pays le plus industrialisé d'Europe centrale parmi les ex-démocraties populaires. Mais cela ne lui évite pas, tout comme aux pays voisins, de voir la pauvreté, voire la misère, progresser. Depuis 1989, 30 % des Tchèques ont vu leur niveau de vie baisser. Des mines de charbon, des aciéries, des cokeries, ont été fermées. Et cela veut dire que non seulement le chômage que le gouvernement tchèque s'enorgueillissait de maintenir à moins de 4 % atteint maintenant 9 % dans certaines régions, mais aussi que toutes sortes de services, comme l'école, la santé, le chauffage, se dégradent ou ne sont tout bonnement accessibles qu'à des prix qui deviennent inabordables pour une grande partie de la population.

Voilà ce que le gouvernement tchèque appelle la « modernisation » de l'économie, la tentative d'alignement sur les critères de rentabilité économique des services publics de l'Europe occidentale. Dans les pays d'Europe centrale, le « capitalisme triomphant » que leurs dirigeants désirent instaurer – laborieusement, il est vrai – se traduit par un appauvrissement considérable et incessant de la plus grande partie de la population.

Cette recherche à marche forcée du « meilleur rendement économique », qui se fait au détriment de la satisfaction des besoins sociaux, y compris les plus essentiels, est présentée comme une nécessité pour le « progrès ». Mais il s'agit tout simplement d'une régression.

Nelly MEYER

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

Dernières brochures parues :

- **Les Kurdes, victimes de la politique impérialiste… et de leurs propres dirigeants.** *(n°70 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 8 novembre 1997)*
- **Le communisme, l'écologie et les écologistes** *(n°71 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 13 décembre 1997)*

Prix : 10 F – Envoi contre 12 F en timbres par brochure demandée.

Grande-Bretagne

LES ACTIONS DE LA FOI EN CHUTE LIBRE

En Grande-Bretagne, l'Église anglicane ne sait plus à quels saints se vouer. La participation à la messe dominicale ne cesse de chuter. Tombée de 50 % au cours des deux dernières décennies, elle menace aujourd'hui de passer en dessous du million de fidèles.

Pour une Église d'État – car la séparation de l'Église et de l'État ne s'est jamais faite outre-Manche – cela la fiche plutôt mal. Car ce n'est pourtant pas faute de moyens. Entre la prière obligatoire, infligée chaque matin à des millions d'écoliers et de lycéens dans toutes les écoles publiques du pays, et l'incontournable séance de messe et de sermons programmée simultanément sur toutes les chaînes de télévision le dimanche matin, sans parler d'une nouvelle chaîne de télévision religieuse par satellite, personne ne peut vraiment couper à la propagande « calotine ». En vain. Les mécréants continuent à proliférer – ceci expliquant d'ailleurs peut-être cela.

Ce n'est pas non plus que les politiciens aient manqué de voler au secours du culte. Au contraire, en ces temps de campagne électorale, les ténors du Parti Conservateur au pouvoir, comme leurs rivaux du Parti Travailliste, ne rateraient pour rien au monde une occasion de réaffirmer leur fervent soutien aux « valeurs chrétiennes ». Surtout lorsque, réduction des dépenses sociales oblige, il leur faut justifier la suppression des allocations spéciales pour les mères célibataires, par exemple, ou encore le fait que la maigreur des retraites impose à un nombre croissant de familles ouvrières de prendre leurs parents chez elles. D'où les références incessantes à la « charité », aux « vertus de la famille » et à la meilleure façon d'inculquer la notion du « bien » aux enfants. Mais cela aussi pourrait, en fin de compte, expliquer la désaffection croissante pour toutes ces fariboles.

Quoi qu'il en soit, le problème des pontes de l'Église anglicane est moins moral que sonnant et trébuchant. L'opinion publique n'en est-elle pas à s'insurger du fait que son chef religieux, la reine, essaye de se faire payer un yacht flambant neuf avec l'argent des contribuables ? D'ici à ce que l'on mette en cause les subsides de l'État à la hiérarchie anglicane, il n'y a pas loin.

Mais, comme l'a noté l'archevêque de Canterbury, sur ce point au moins son Église est en position de force. Car si le troupeau des fidèles fond comme neige au soleil, il devient plus riche et le produit des dons augmente chaque année plus rapidement que l'inflation. Mais pour combien de temps ? Alors, a-t-il ajouté, il faut que l'Église se mette au goût de son temps, qu'elle affirme sa « mission sociale » en se tournant vers l'extérieur.

Voilà pourquoi, sans doute, la cathédrale de Coventry vient de proposer son clocher comme support de panneaux publicitaires…

LUTTE DE CLASSE

de janvier – février est parue

Au sommaire :

- **Les mutants de l'Arche de la Défense**
  La difficile recherche de réinsertion du PCF
- **Serbie**
  Une opposition aussi réactionnaire que le régime qu'elle prétend combattre au nom de la démocratie
- **Afrique des Grands Lacs**
  Derrière la crise des réfugiés rwandais, les rivalités des trusts et des impérialistes
- **Grande-Bretagne**
  Le pouvoir des conservateurs tire à sa fin
- **Tribune de la minorité**
  Quand la LCR s'efforce de sortir de la marginalité

Dockers

PROLÉTAIRES DE PÈRE EN FILS CONTRE PATRONS DE DROIT DIVIN

Les dockers du Havre viennent d'imposer à leurs employeurs une préférence d'embauche pour leurs enfants. Du coup certains commentateurs et certains patrons, que cela ne gêne pas de se succéder à la tête de leur entreprise de père en fils, ont le culot de s'indigner de ce qu'ils appellent un «accord scélérat» conclu sous la pression du syndicat CGT et «*contraire au principe général de la non-discrimination à l'embauche puisqu'il crée une inégalité par filiation*».

Un cadre de l'Union nationale des industries de la manutention a même parlé «*d'entrave au droit du travail*». Comme si ces gens ne s'asseyaient pas eux-mêmes à chaque fois qu'ils le peuvent sur le code du travail. Il faut toute l'hypocrisie des patrons pour oser invoquer le «*principe de non-discrimination à l'embauche*» et de «*l'égalité de tous devant l'embauche*»…

Comme si ces patrons ne pratiquaient pas la discrimination à l'embauche depuis toujours.

Depuis des années, les patrons de la manutention se sont attaqués au statut des dockers. Statut qu'ils qualifiaient d'archaïque parce qu'il les obligeait à indemniser chichement et partiellement les jours de chômage.

Cela, ils le jugeaient intolérable. Sous leur pression et malgré de nombreuses grèves de dockers dans tous les ports français, le Parlement a mis fin à ce statut en juin 1992. 50% des dockers ont donc quitté leur emploi pour rejoindre les rangs des chômeurs indemnisés par l'État et les collectivités locales. Les autres ont été mensualisés. Voilà la réalité de ce que l'on ose encore aujourd'hui qualifier de privilèges exorbitants!

Bien sûr, du point de vue des travailleurs, on peut juger corporatiste l'attitude des dockers du Havre et du syndicat CGT qui les représente majoritairement.

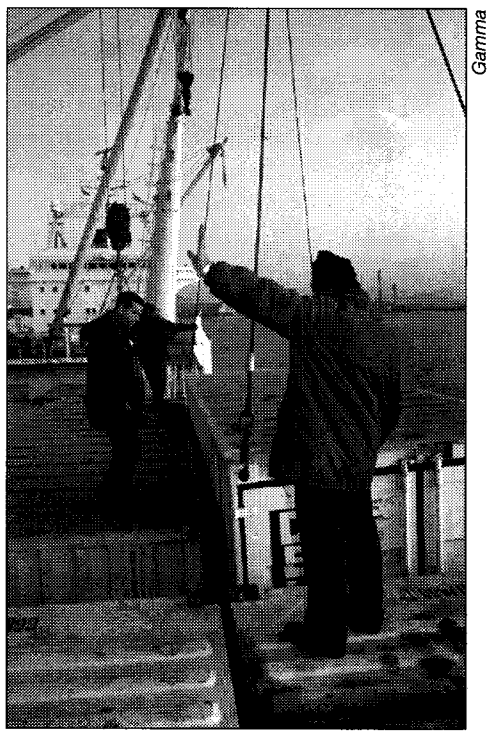

Gamma

Mais quand les patrons de l'automobile par exemple proposent de licencier 40 000 ouvriers de plus de 50 ans, prétendument pour embaucher 14 000 jeunes, qui va contrôler ces embauches? Quand un patron propose une réduction d'horaire et de salaire pour paraît-il embaucher des jeunes, qui va pouvoir contrôler si cela se fait vraiment? Les dockers du Havre auront au moins à leur niveau un contrôle direct.

Sylvie FRÉJUS

Transports urbains

POUR LES 35 HEURES ET LA RETRAITE À 55 ANS!

AFP

Bousculade entre les chauffeurs toulousains et les CRS, le 27 janvier.

Le mouvement des salariés des transports urbains est entré dans sa troisième semaine. Démarrés par les traminots toulousains le 27 janvier, les arrêts de travail des conducteurs de bus, et de métro dans certaines agglomérations, touchaient encore douze villes le 10 février : Toulouse, Marseille, Lille, Dijon, Sète, Nice, Cannes, Toulon, Reims, Clermont-Ferrand, Le Mans et Evreux. Les deux revendications phare du mouvement sont les 35 heures et la retraite à 55 ans.

Le gouvernement, le patronat et les pouvoirs publics locaux se sont mobilisés depuis le début contre ce mouvement. Intervention musclée des CRS contre les grévistes dès le démarrage du mouvement à Toulouse, assignation de conducteurs devant la justice à Dijon, mais aussi campagne de désinformation et d'hostilité envers les grévistes orchestrée par le gouvernement, ministres en tête. Le patronat local est descendu dans la rue à Toulouse, la télévision et la radio ont abondamment mis en valeur chaque geste d'hostilité aux grévistes et ont donné régulièrement la parole à ceux qui les combattent. C'est que du côté des ennemis des travailleurs, on craint bien sûr que ce mouvement ne donne l'envie à d'autres d'imiter les traminots en lutte, mais aussi simplement que cela redonne le moral à d'autres catégories de travailleurs.

Le mouvement tenait encore bon à la veille de la commission paritaire qui devait réunir, jeudi 13 février, les patrons et les syndicats de la branche. Les travailleurs, eux, se sentent le plus souvent tout à fait solidaires de la lutte de leurs camarades traminots. En cette période où patrons et gouvernants prêchent la résignation aux travailleurs, le monde du travail aurait tout intérêt à ce que la lutte des traminots soit capable d'arracher ses revendications : les 35 heures et la retraite à 55 ans, c'est bien le minimum qui serait dû à tous les travailleurs.

P.S.

Marseille

LA GRÈVE DES TRAMINOTS

Les traminots marseillais sont en grève depuis jeudi 6 février. Comme ceux de plusieurs autres villes de province, ils revendiquent la retraite à 55 ans et les 35 heures de travail, y compris le temps de prise du travail, garage et dégarage, ainsi que les relais qui sont les temps perdus entre les rotations. Les délégués expliquent avec insistance que c'est surtout pour l'emploi qu'ils avancent cette revendication, mais aussi pour la sécurité.

Depuis leurs grandes grèves de décembre 1995-janvier 1996 et de mars 1996, les traminots marseillais travaillaient 36h20 en moyenne, calculées sur le mois, relais non compris. Mais ils peuvent avoir à travailler jusqu'à 43h dans une semaine. L'un des principaux résultats de la grève de l'hiver avait été l'embauche sous statut unique. Mais la direction fait faire de nombreuses heures supplémentaires, preuve s'il en fallait qu'il y a besoin d'embaucher à la RTM, la Régie des Transports Marseillais.

Depuis jeudi, la grève était donc effective à Marseille avec chaque jour plus de 80% de grévistes sur les 1 300 chauffeurs de la Régie. Par exemple, un dépôt comme celui de La Capelette, dont le portail est grand ouvert, n'a vu sortir mardi 11 février que cinq autobus sur les 104 qui sortent chaque jour rien que pour les lignes régulières. Le tramway, lui, ne circule pas.

Quant au métro, sa fréquence était réduite. Une des lignes a été complètement interrompue pendant quelques heures.

Des négociations se sont déroulées durant toute la journée du 11 février. Pendant ce temps la mairie avait fait appel à des compagnies privées pour assurer quelques lignes, mais elles étaient bien loin de remplacer l'ensemble du réseau des autobus de la Régie, et il y a eu de beaux embouteillages. Et malgré la gêne on n'entendait pas de propos hostiles aux traminots.

À l'Inspection académique de Besançon (Doubs)

LA FIN DE L'OCCUPATION

À l'Inspection académique du Doubs, la fin de l'occupation a été votée à l'immense majorité des présents à l'assemblée générale (18 contre sur 250 présents), le vendredi 7 février. L'Inspection était occupée depuis le 31 janvier.

Les négociations entamées depuis le mercredi avaient abouti au réemploi de tous les maîtres-auxiliaires ayant 3 ans d'ancienneté et plus à partir de la rentrée de février et jusqu'à la fin juin (y compris ceux dont la suppléance s'arrêterait avant juin). À cela s'ajoutaient le retour de 8 postes en primaire sur 32 supprimés et 2 postes en collège sur 16, 2 postes provisoires d'ATOS (agents de service) sur 8 supprimés alors qu'il y a création d'un nouveau collège dans le département, ainsi que le paiement de la totalité des heures de grève.

On est loin de la satisfaction des revendications, qui étaient qu'il n'y ait aucune suppression de postes et qu'il y ait création de postes d'ATOS; sauf pour les maîtres-auxiliaires qui exigeaient le réemploi immédiat.

Ce qui a marqué ce mouvement, outre la participation de plusieurs centaines d'enseignants et parents d'élèves à l'occupation proprement dite – les syndicats l'estiment à 1 500 personnes – c'est la mobilisation qui n'a jamais cessé notamment dans les écoles du département. Le mardi 4 février, il y a eu 72% de grévistes dans le primaire, 50% dans les collèges et 20% dans les lycées. Et tout au long de la semaine et jusqu'au lundi 10, les manifestations locales, occupations d'écoles ou de collèges se sont multipliées dans tout le département. En revanche, le mouvement ne s'est pas étendu aux autres départements de l'académie.

Le sentiment d'avoir ouvert une brèche et l'espoir que le mouvement rebondisse dans d'autres régions font que les grévistes ont décidé d'arrêter l'occupation sans trop de regret et beaucoup se disent prêts à rejoindre un mouvement d'ensemble à la rentrée des vacances scolaires.

Toulouse

PLUS DE QUINZE JOURS DE GRÈVE DES TRAMINOTS

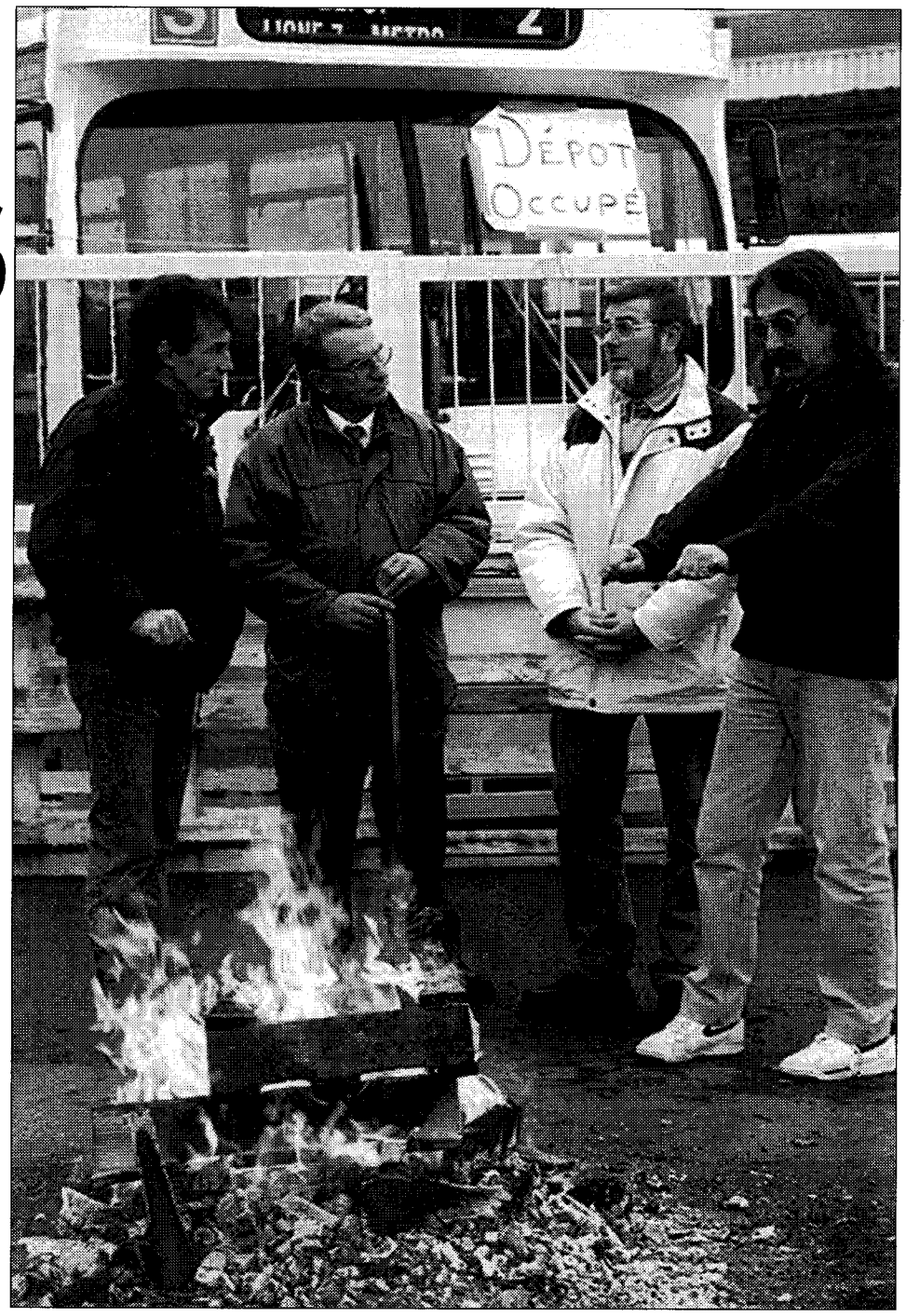

AFP

La grève des traminots toulousains (1600 salariés dont plus de 800 conducteurs) dure maintenant depuis le 27 janvier. C'est la charge musclée des CRS contre les conducteurs qui bloquaient les dépôts ce jour-là, premier jour de la grève, qui a donné son ampleur au conflit.

Depuis cette date aucun bus ne circule. Des véhicules aux pneus dégonflés barrent l'entrée des dépôts, et des grévistes se tiennent en permanence à la porte du siège de l'entreprise, jour et nuit.

Les revendications

Les revendications des traminots restent inchangées : ils veulent la mise en application de l'accord sur les 35 heures hebdomadaires conclu à la suite des huit jours de grève en décembre 1996 (*cf* LO *n°1488*), et la retraite à 55 ans.

Les traminots exigent que les horaires de travail des conducteurs ne dépassent pas 35 heures par semaine et 7 heures par jour, avec deux jours de congés par semaine dont un maximum de samedis et dimanches, avec des embauches à la clef.

Pour la direction, les 35 heures ne peuvent être appliquées qu'en moyenne et sur plusieurs semaines. Elle propose une amplitude de 30 à 37 heures selon les semaines, prétextant que les maximums horaires voulus par les traminots auraient un coût trop élevé et ne pourraient être envisagés qu'à condition de revoir les temps de pause.

En effet, jusqu'à présent, une pause inférieure à 2 heures est comptabilisée dans le temps de travail ; la direction voudrait maintenant ramener cette durée à 45 minutes. Au-delà, la pause ne serait plus comptée comme temps de travail. Il est même question aujourd'hui d'imposer des changements de ligne en cours de journée. Le temps nécessaire à ces changements ne serait pas non plus comptabilisé dans le temps de travail au-delà de 45 minutes.

Dans ces conditions, si les dernières propositions de la direction vont de 7 heures à 7h20 de travail quotidien, c'est donc avec des coupures non comptabilisées.

Pour les traminots ces propositions de la direction sont inacceptables. Aucune amélioration de leurs conditions de travail n'en découle. Ce serait encore des journées fractionnées, des semaines irrégulières, des congés au bon vouloir de la direction. L'objectif de celle-ci est avant tout l'accroissement de la productivité et de la flexibilité. Et surtout l'application de ces propositions ne créerait que peu d'emplois nouveaux.

Depuis des années la direction modifie l'organisation du travail dans un sens défavorable aux traminots. Cette fois, ceux-ci refusent de se laisser imposer un emploi du temps épuisant, avec des journées de repos qui ne permettent pas de se reposer vraiment. Certains disent même qu'il serait préférable de conserver l'horaire hebdomadaire actuel de 38 heures, plutôt que les 35 heures proposées par la SEMVAT – la société de transports publics de Toulouse – qui s'accompagnent d'une dégradation des conditions de travail.

De l'argent, il y en a

Pendant leur première semaine de grève les traminots ont fait le tour des notables locaux impliqués dans la gestion de la SEMVAT. Les porte-parole de l'intersyndicale CGT-CFDT-FO, qui dirige le mouvement, ont été reçus mais n'ont rien obtenu. Selon les autorités, leurs revendications représenteraient un coût insupportable pour les finances publiques locales, ou devraient être financées par une augmentation du prix du billet, d'autant plus que les aides étatiques espérées dans le cadre de la loi Robien ne viendront sûrement pas.

Des moyens financiers, il ne semble pourtant pas en manquer. Un procès-verbal de la réunion du Syndicat Intercommunal des Transports Publics de la Région Toulousaine notait, en novembre 1995, que la SEMVAT et la société chargée de la gestion du métro (MTD) disposaient d'une «*trésorerie considérable, qui représente à peu près 192 jours d'exploitation, ce qui est largement excédentaire*». L'an dernier la SEMVAT et MTD ont payé 24 millions de francs d'impôts sur les bénéfices. Actuellement les réserves financières de MTD s'élèveraient à 220 millions de francs, largement de quoi satisfaire les revendications des traminots !

La direction et les médias ont largement évoqué les problèmes financiers posés par les revendications des traminots, en brandissant la menace d'une augmentation des impôts locaux ou du prix du billet, avant tout pour rendre impopulaire la grève des transports publics. Les médias locaux font une large place aux usagers gênés par la grève, aux petits commerçants, aux notables qui dénoncent l'irresponsabilité des traminots.

Une grève contagieuse

Mais l'intransigeance de la direction et des pouvoirs publics a une autre cause : les revendications des traminots toulousains sont celles de beaucoup d'autres salariés des entreprises de transports publics, les grèves qui ont commencé dans une dizaine d'autres villes à la suite de la journée d'action du 6 février le montrent. Un recul de la direction à Toulouse serait un encouragement pour les traminots des autres villes. Alors la direction et les pouvoirs publics, après avoir essayé d'intimider les grévistes par le recours à la force, s'efforcent de laisser pourrir le mouvement en misant sur son impopularité dans certains milieux.

Quand des grévistes se présentent dans les stations de métro pour s'adresser aux usagers, en distribuant des tracts et en rendant gratuit l'accès au métro, la direction arrête celui-ci. Elle semble espérer que la foule qui s'entasse alors dans les stations se retournera contre les grévistes. Pourtant, ceux-ci reçoivent plus d'encouragements que de manifestations d'hostilité. La gratuité du métro est appréciée, bien sûr, mais beaucoup d'usagers sont aussi des travailleurs qui se sentent solidaires de la lutte des traminots.

La nomination d'un médiateur, mercredi 5 février, n'a pour l'instant pas débloqué la situation. Certains traminots espèrent être mieux écoutés, mais beaucoup se souviennent aussi du rôle joué par le médiateur qui a favorisé la reprise du travail des routiers, l'an dernier, sans qu'ils aient vraiment obtenu de garanties.

L'extension du mouvement dans d'autres villes fait que les traminots de la SEMVAT sont devenus le phare des salariés des entreprises de transports publics en lutte. Malgré les dernières initiatives de la direction : création d'un syndicat CFTC qui serait susceptible de signer tout ce qu'elle voudrait, mise en place d'une dizaine de bus de «substitution» (il y a 500 bus qui circulent habituellement), la détermination des traminots est intacte.

Thomson-Services-Industrie (Arcueil – Val-de-Marne)

PORTES BLOQUÉES RALLONGE DÉBLOQUÉE

Depuis quelques mois, les usines Thomson-Services-Industrie (TSI) du Plessis-Robinson et de Vélizy ont déménagé à Arcueil. Comme tous les ans, les négociations salariales font l'objet de plusieurs réunions. Cette année, la direction a annoncé lors de la première réunion que la masse salariale augmenterait de 0%. Lors d'un débrayage d'une heure, le personnel, cadres compris, a montré son mécontentement. Lors de la deuxième réunion, il a été accordé 1% d'augmentations individuelles mais rien en augmentation générale.

Vendredi 31 janvier, au cours de trois réunions de secteur, l'idée a germé de bloquer le centre avant la troisième réunion et, lundi 3, une centaine de travailleurs le décidaient en assemblée générale avec seulement 6 voix contre. Le lendemain, la porte était bloquée. Durant la journée, 130 travailleurs s'inscrivaient sur le cahier des grévistes. Le piquet barrait la route à quelques travailleurs qui utilisent le même site et aux camionnettes de livraison, dont les chauffeurs se montraient plutôt solidaires avec le mouvement en cours.

Le directeur des Relations humaines (DRH) monté de Toulouse, où il y a une autre usine TSI, ne put que constater le blocage. Plus tard, il annonça aux grévistes qu'il y aurait des augmentations générales et même un talon minimum. L'après-midi, devant la poursuite de l'action, accompagné d'un huissier, il menaça de ne plus négocier. Mais les négociations eurent tout de même lieu et, tandis que les délégués participaient à la réunion en visioconférence, l'ensemble du personnel pouvait la suivre sur une télévision.

La direction a finalement accordé 1% d'augmentation générale en janvier avec un plancher de 110F et 1% en juillet. Les heures de grève seront payées et récupérées à raison de quelques minutes tous les jours...

Pour un premier mouvement à Arcueil, les participants étaient plutôt contents.

Correspondant LO

Renault – Siège social (Boulogne-Billancourt)

NON AUX LICENCIEMENTS !

Fin novembre 1996 la direction du Siège social Renault de Billancourt annonçait que pour «boucler» son «plan emploi 1996» elle devait licencier 33 employés «excédentaires» si au 31 janvier 1997 ils n'avaient pas trouvé de poste.

Pour répondre à cette attaque de la direction, une pétition s'opposant à ces licenciements avait recueilli plus de 500 signatures en décembre 1996 et janvier 1997. Il y a eu dépôts de pétitions, interventions en particulier à la Direction des Affaires internationales, à la Comptabilité, enfin des militants CGT sont intervenus à la réunion mensuelle des délégués du 2e collège à la mi-janvier.

En fin de compte au Comité d'Entreprise local, fin janvier, la direction a annoncé que, sur les 33, 22 cas étaient «résolus», et qu'elle ne citerait pas de noms. En fait sur les 22 «recasés» certains ont trouvé des postes dans d'autres établissements, d'autres ont du accepter des «tractations» avec la direction compte tenu de leur âge.

Il est sûr que l'agitation, la mobilisation même au niveau d'une pétition (signée aussi par de nombreux cadres), ont obligé la direction a résoudre des cas qu'elle n'aurait pas résolus sans cela.

Ainsi la direction n'a réussi qu'en partie son mauvais coup.

Mais sur les 11 «cas» non réglés certains commencent à signer la convention de conversion, qui n'est pas autre chose qu'un licenciement avec 60000F en plus des indemnités légales.

Au Siège social comme dans les autres établissements d'employés, la direction ne va pas s'arrêter là dans sa politique de suppressions de postes.

Pour la stopper la mobilisation devra être plus forte et plus massive. Une chose est sûre nous avons prouvé à la direction qu'il n'était pas question de nous laisser faire sans réagir.

Correspondant LO

Fonderies de l'Authion (Angers)

GRÈVE CONTRE LES LICENCIEMENTS

En 1995, la direction des Fonderies de l'Authion à Angers, qui dépendent du groupe Waeles, avait tenté de baisser de 15% les salaires des 150 salariés. Après plusieurs jours de grève, le patron avait reculé. Non seulement les salaires ont été maintenus, mais quelques mois plus tard, les salaires des femmes ont été augmentés d'environ 20% pour les aligner sur ceux des hommes, suite à un débrayage de toute l'usine.

Mais il était évident pour tout le monde que le patron n'avait pas dit son dernier mot. Ainsi, au mois de décembre, il annonçait 35 licenciements.

En réalité, il s'agit d'un chantage pour contraindre les travailleurs des fonderies à accepter une baisse des salaires : ceux-ci sont en effet supérieurs de 15% aux salaires de l'usine d'Argentan dans l'Orne, qui fait le même travail.

Le patron prétend donc qu'il va y avoir une baisse des commandes en 1997 et 1998 et propose deux solutions : soit 35 licenciements, soit une baisse des salaires de 10%, accompagnée d'une baisse du temps de travail équivalente et... de 10 licenciements, tout cela dans le cadre de la loi Robien.

Les syndicats ont calculé que la mise en chômage technique de toute l'entreprise pendant les deux années où il y aurait baisse des commandes, coûterait moins cher que les 35 licenciements. C'est aussi l'avis de l'inspection du travail, mais le patron des fonderies ne veut pas en entendre parler, ce qui montre bien son véritable objectif. Il veut obtenir la baisse des salaires, et en prime les avantages de la loi Robien.

Dans ces conditions, les travailleurs des fonderies se sont mis en grève le 28 janvier dernier. Dès le début, ils ont élu un comité de grève, où se retrouvent les militants de la CGT et de FO et des travailleurs non-syndiqués.

Au début, la grève était tout juste majoritaire. Les travailleurs ont cependant renoncé à mettre en place un piquet de grève, préférant convaincre les non-grévistes de les rejoindre. Et aujourd'hui, plus de 80% de la production est en grève.

Une cinquantaine de grévistes est allée rendre visite aux travailleurs d'Argentan, qui ont débrayé pour les recevoir. Et le 3 février, ce sont les travailleurs d'Argentan et de Bléré (où des licenciements sont prévus aussi) qui sont venus leur rendre visite.

Mais les grévistes ne se tournent pas seulement vers les autres travailleurs du groupe Waeles. Ils ont entrepris de nouer des contacts avec les travailleurs de la région angevine. Ils veulent mettre en évidence le chantage à l'emploi fait par le patron pour baisser les salaires. Ce genre de chantage a déjà été utilisé à l'usine de ceintures de sécurité TRW-REPA, il y a quelques années, et malheureusement, le patron de TRW avait pu licencier les 100 travailleurs qui refusaient la baisse de leurs salaires.

Si le patron des fonderies réussissait son coup, cela risquerait de faire des émules dans la région angevine. Il utilise une autre argumentation que la direction de TRW qui avait fini par être condamnée à verser de fortes indemnités aux travailleurs licenciés. Il utilise aussi la loi Robien. Mais les travailleurs des fonderies sont bien décidés à ne pas s'en laisser conter.

Malglaire/Gamma

APRÈS LA NOUVELLE GRÈVE DES PILOTES

Pour la troisième fois en six mois, les pilotes et mécaniciens d'AFE (Air France Europe est le nouveau nom d'Air Inter) ont fait grève, dimanche 9 février, obligeant la compagnie à annuler une centaine de vols.

La presse a fait chorus avec la direction qui présente les grévistes comme des privilégiés qui mettraient en cause l'équilibre financier du Groupe Air France, AFE devant être définitivement absorbée par cette compagnie au 1er octobre 1997. La présentation de cette grève n'a rien d'original : tous les patrons, quelles que soient leur situation et la branche concernée, font de même. Pour eux, un travailleur qui ne veut pas se laisser faire est forcément un «privilégié»...

Les grévistes d'AFE protestent contre le fait que la fusion annoncée se traduirait par des pertes substantielles en salaire et une aggravation de leurs conditions de travail. Et même si les pilotes ne sont pas les salariés les plus mal lotis du secteur des transports, ce sont tous les salariés du Groupe Air France que la direction attaque depuis des années.

Le changement de statut d'Air Inter n'est, au mieux, qu'un prétexte pour cela. De prétextes, la direction et son PDG, Blanc, s'en passent d'ailleurs quand ils n'en trouvent pas. Mais cela ne les empêche pas pour autant de chercher à imposer un gel durable des salaires, des horaires de plus en plus flexibles, des réductions d'effectifs sous toutes les formes (FNE, non-remplacement des départs en retraite, filialisation d'activités), la précarisation avec le recours systématique à la sous-traitance et à l'intérim. Même le retour – avoué – aux bénéfices n'a pas gêné la direction pour programmer un nouveau «plan» en 1997. Celui-ci devrait à nouveau se traduire par une diminution d'emplois (– 7%) et une augmentation de la productivité (+ 10%).

Face à cela, le mécontentement des travailleurs, toutes catégories confondues, n'est pas mince. Bien sûr, quand il s'exprime, c'est souvent sous la forme de revendications particulières (par exemple, ces jours-ci, aux Équipements d'Air France Industrie, un secteur que la direction voudrait délocaliser dans l'est de la région parisienne, comme prélude à une filialisation-privatisation). Cela d'autant plus que la direction, qui n'a pas oublié les leçons du mouvement massif de grève à Air France de l'automne 1993, cherche systématiquement à diviser le personnel pour ne risquer de provoquer ses réactions que sur des problèmes qui peuvent sembler spécifiques aux autres catégories de travailleurs.

En cela, d'ailleurs, la direction reçoit une aide non négligeable de syndicats dont certains se disent ouvertement corporatistes et d'autres pas, mais qui enferment l'expression du mécontentement, comme dans le cas des pilotes et mécaniciens d'AFE, dans des mouvements apparaissant, même aux autres travailleurs, comme limités à une seule catégorie de personnel. Le risque est que cela isole les grévistes et, finalement, que cela profite à la direction, alors qu'elle aurait au contraire tout à craindre d'un mouvement qui se généraliserait.

Après tout, la fusion d'AFE et d'Air France ne serait un avantage pour la direction que si le personnel se laissait diviser, car les dizaines de milliers de travailleurs d'Air France et d'AFE, tous ensemble, auraient bien plus de moyens pour faire céder leur direction commune.

Correspondant LO

CRMA – Élancourt (Yvelines)

FAUTE LOURDE DE LA DIRECTION, CHÔMAGE TECHNIQUE POUR LES TRAVAILLEURS

À la CRMA (Centre de Réparation de Matériel Aéronautique) filiale d'Air France, tout le personnel (une centaine) est actuellement en chômage technique depuis le 31 janvier et les intérimaires ont tous été licenciés.

Nous réparons les pièces pour moteurs d'Air France et en particulier les ailettes. Or, depuis un mois environ, huit avions DC8, Airbus A340 ont vu un de leurs moteurs exploser au sol, au moment de la mise en puissance, suite à des avaries d'ailettes. Dans certains cas, les passagers étaient dans l'avion. Il n'y a pas eu de blessés. Heureusement!

Du coup, par mesure de sécurité, les vingt-trois avions dont les moteurs avaient été réparés en même temps à la CRMA ont été bloqués au sol en France, en Inde, en Afrique, là où ils se trouvaient.

Des techniciens d'Air France sont venus enquêter. Il semble que la gamme de travail pour certaines réparations n'ait pas été la bonne et que des contrôles n'aient pas été effectués. Mais des consignes avaient été données aux ouvriers et ils n'ont fait que les appliquer. Quelquefois, ils se sont même étonnés de l'allégement de certains contrôles, mais il leur fut répondu qu'il fallait faire vite.

Ces travaux remontent à 1995. La CRMA, devant l'ampleur des commandes, avait poussé le personnel à travailler plus vite encore. Elle avait d'ailleurs instauré les 3 x 8. Seuls les délais semblaient compter.

Bref, comme à chaque fois c'était la logique du profit avant tout. Cela aurait pu avoir des conséquences dramatiques. Heureusement, il n'y a pas eu de morts, mais c'est un hasard chanceux qui n'arrive pas à chaque fois.

Air France écarte sa responsabilité et a viré le PDG de la CRMA. Pour elle, seule l'entreprise sous-traitante est responsable et du coup elle lui retiré son accréditation. La CRMA a fermé ses portes, a mis pour l'instant au chômage technique le personnel, et a fait une nouvelle demande d'accréditation pour faire les réparation d'Air France.

Pour les travailleurs, c'est l'inquiétude, le chômage technique pour les uns et la fin de contrat pour les intérimaires. Tous sont inquiets pour leur avenir. S'ils estiment que la CRMA a aussi sa part de responsabilités dans cette affaire, Air France a aussi la sienne. Et il n'y a aucune raison que ce soient les ouvriers de la CRMA qui payent pour l'irresponsabilité – disons plutôt le choix de faire plus de profits – de ces deux entreprises complices.

Maryflo (Morbihan)

Les ouvrières obtiennent le renvoi de leur directeur

UNE VICTOIRE DE LA DIGNITÉ

Les ouvrières de Maryflo, une usine de confection du Morbihan qui travaille, entre autres, pour Agnès B., Camaïeu, etc., ont obtenu le renvoi du directeur qui, depuis des mois, les abreuvait d'insultes et multipliait les brimades à leur encontre.

Ce directeur, qui avait pris son poste cet été, avait aussitôt fait accélérer les cadences et commencé à injurier les ouvrières. Résultat : une semaine à peine après son arrivée, une grève avait été déclenchée par la quasi-totalité des 110 femmes de cette usine.

Mais cela n'avait pas suffi à le calmer. Au fil des semaines, les travailleuses qui craquaient nerveusement, celles qu'il fallait emmener de l'atelier à l'hôpital ne se comptaient plus. Même les plaintes contre lui à la gendarmerie semblaient ne pas avoir d'effet. Les «*feignantes*» et autres «*Je vais vous casser*» auraient presque pu passer pour des amabilités à côté des tombereaux d'insultes ordurières dont ce triste sire voulait faire le quotidien de «ses» ouvrières...

Alors, l'usine s'est mise en grève. Et pas seulement quelques jours, comme cet été, mais jusqu'à satisfaction. On peut bien nous parler du droit des travailleurs, nous dire qu'on n'est plus au XIXe siècle, mais ces ouvrières ont dû faire grève, obtenir l'intervention de l'Inspection du travail, la nomination d'un administrateur provisoire et finalement, au bout d'un mois, le renvoi de cet individu que sa patronne a soutenu jusqu'au bout.

Leur dignité de femmes, d'ouvrières, les travailleuses de Maryflo ont su la faire respecter et ont fourni un bel exemple. Car, dans combien d'autres usines, d'ateliers ou de bureaux, il y a des patrons ou des représentants des patrons qui aimeraient croire que les travailleuses et les travailleurs, à cause du chômage, sont prêts à accepter n'importe quoi... et qui pourraient bien, un de ces jours, tomber eux aussi sur un os!

Heudebert (Toulouse)

EFFECTIF EN BAISSE, EXPLOITATION ET PROFITS EN HAUSSE

L'usine Heudebert de Toulouse est une des trois usines de production de la société, elle-même filiale du trust Danone. Elle compte 160 salariés dont 130 à la production, mais depuis 7 ans, l'effectif y a été diminué de moitié et la direction continue à automatiser des postes ce qui laisse supposer de nouvelles réductions d'effectifs.

Dans ce contexte, elle impose depuis trois ans déjà des samedis travaillés, en particulier au printemps et jusqu'avant la fermeture de l'usine au mois d'août.

Pendant quelque temps, la direction a fait appel au volontariat, tout en imposant dans les limites légales des samedis travaillés aux non-volontaires. De ce point de vue, elle a gagné une première bataille. Aujourd'hui, le travail obligatoire du samedi apparaît comme faisant partie du fonctionnement «normal» de l'usine. Ce serait cependant mal connaître les patrons que de penser qu'ils pourraient en rester là.

L'an passé, ils avaient déjà fait une proposition d'annualisation du temps de travail sur une base de 37,5 heures pour tous les salariés, payées 37,5 heures, la différence étant compensée par une fraction de la prime d'intéressement (au total, il s'agissait donc bien d'une baisse des revenus des travailleurs sur l'année); elle proposait également le passage à 31,2 heures soit moins 20 % du temps de travail pour une baisse de 12% du salaire brut.

Il va sans dire que les heures supplémentaires n'étaient plus payées au tarif majoré et que les horaires devenaient encore plus modulables, avec toutes les conséquences sur la vie des travailleurs.

Des pétitions et un débrayage massivement suivi sur le site de Vervains avait amené la direction à considérer la suite des événements avec prudence, mais pas à renoncer.

Cette année, elle compte sur des travailleurs libérés suite à l'automatisation de leurs postes de travail pour créer une quatrième équipe au Grany... toujours dans le but de faire travailler le samedi pendant 20 semaines sans payer d'heures supplémentaires. Les travailleurs de ces équipes travailleront le samedi et récupéreront un jour de semaine. De plus, leurs horaires de travail, déjà difficiles dans le cadre des 3x8, devront changer dans la semaine elle-même. Par exemple, un travailleur devra commencer sa semaine en équipe d'après-midi, travailler en normale le mardi, être en repos de mercredi et d'équipe du matin les jeudi, vendredi et samedi. Il sera également possible de finir sa semaine à 20 heures le samedi pour reprendre à 4 ou 5 heures le lundi!

Évidemment, la direction prétend la main sur le cœur que c'est avant tout pour éviter d'éventuels licenciements suite à l'automatisation. Mais chaque année Danone annonce des milliards de francs de bénéfices, et ce malgré de nombreux rachats d'entreprises un peu partout dans le monde. Cette année encore, ses bénéfices augmentent de 8% et atteignent plus de 3 milliards. Danone fait bien partie de ces entreprises où il faudrait interdire tout licenciement sous peine de réquisition!

Correspondant LO

Bata (Moussey-Moselle)

SELON QUE VOUS SEREZ...

Il y a presque 4 ans, en mai 1993, des militants de notre mouvement qui distribuaient le bulletin *Lutte Ouvrière* à la porte des usines Bata de Moussey en Moselle étaient à deux reprises agressés par un commando de plusieurs dizaines de cadres de la direction de l'entreprise. Molestés le jour habituel de la diffusion de notre tract, nos camarades furent carrément séquestrés pendant près d'une demi-heure le lendemain. Des bosses et des hématomes, un nez cassé et un arrêt de travail de neuf jours, les cadres de Bata n'avaient pas fait dans la dentelle car la direction avait décidé d'employer les grands moyens et d'interdire la parution du bulletin *Lutte Ouvrière* qui, tous les quinze jours, lui provoquait des poussées d'urticaire.

Nos camarades avaient bien sûr porté plainte, d'autant plus que la direction, de son côté, attaquait *Lutte Ouvrière* en justice, d'abord pour diffamation puis pour injures publiques, ce qui a donné lieu à deux procès que nous avons gagnés. Mais la plainte de nos camarades vient d'être définitivement classée sans suites et l'ordonnance de non-lieu délivrée par le juge d'instruction confirmée : pour les autorités judiciaires il ne s'est rien passé à la porte des usines Bata!

L'arrêt de la Cour de cassation – repris tel quel dans la presse locale, le *Républicain Lorrain* – est conforme en tous points au communiqué que la direction de Bata avait envoyé à la presse le jour de l'agression. Il a choqué les travailleurs de l'entreprise, qui, pour la plupart, ont été témoins. Restants massés à la porte de l'entreprise pendant la séquestration de nos camarades, un bon nombre avait protesté contre l'attitude des cadres.

Mais, le plus surprenant, c'est que, au fil de la procédure judiciaire, la vérité a évolué : pour la chambre d'accusation de la cour d'appel de Metz, auprès de laquelle l'ordonnance de non-lieu, sur la plainte que nous avions déposée, avait été contestée, les cadres de l'entreprise n'ont séquestré personne : ils ont seulement «*mis de côté*» les militants «*du syndicat (?) Lutte Ouvrière*» pour éviter que «*la situation ne dégénère davantage*». Le tribunal reconnaît bien qu'il y a eu un commando mais dit que «*l'enquête n'a pas permis d'identifier précisément les auteurs des faits*»... alors que – au moins lors de la première agression – une camionnette de la gendarmerie était présente sur les lieux!

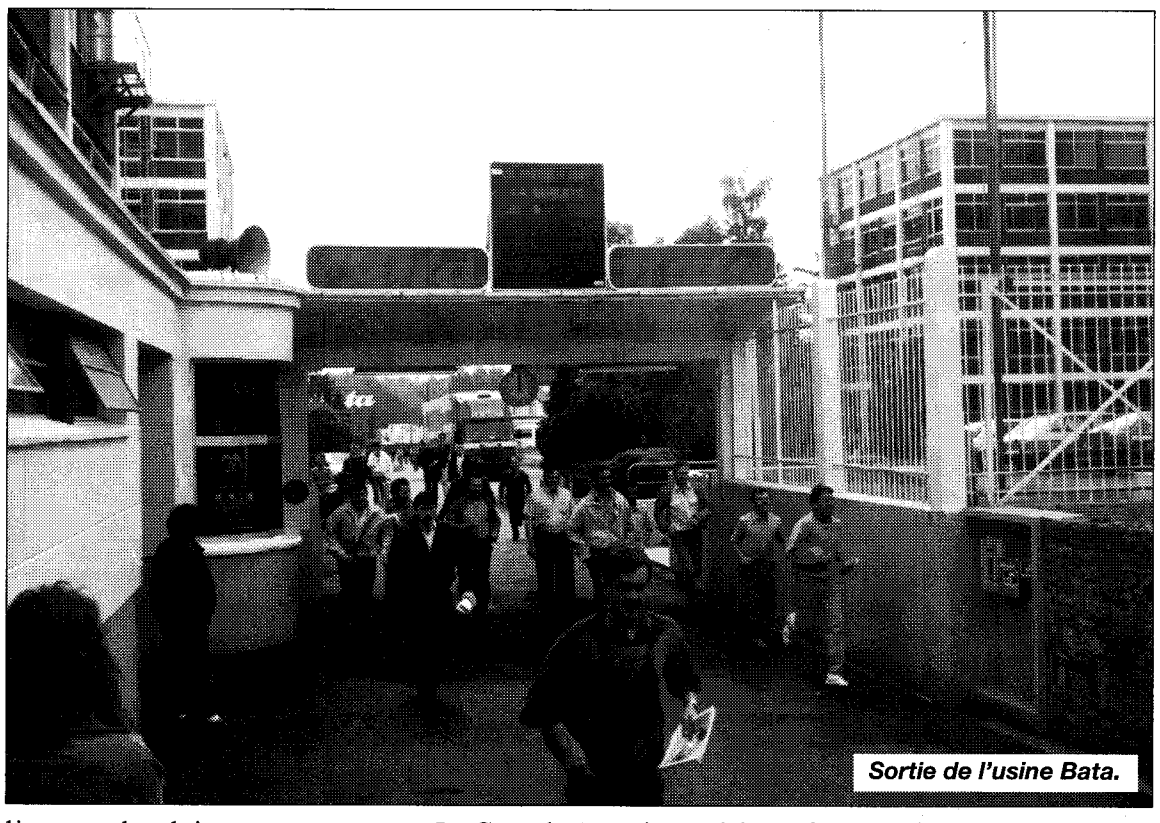

Sortie de l'usine Bata.

La Cour de cassation, saisie à son tour, n'a fait que confirmer les décisions précédentes, résumant l'affaire en ces termes : «*À l'usine Bata de Moussey, des salariés, militants de Lutte Ouvrière, dans le cadre de revendications salariales ont provoqué par une distribution de tracts à l'entrée de l'usine un attroupement*»! (ceci alors qu'ils ont été agressés bien avant d'arriver à la porte de l'entreprise). Après quoi «*les cadres sont intervenus et ont emmené sept militants à l'infirmerie pour éviter que la situation ne dégénère*». Et de conclure qu'il n'y a pas lieu «*d'ordonner un complément d'information*», car «*l'élément intentionnel du délit reproché n'était pas établi*».

Et voilà comment on peut être agressé, séquestré, sans que puisse être établi «*l'élément intentionnel du délit*». Reste que, et c'est pour nous l'essentiel, le bulletin *Lutte Ouvrière* a continué malgré tout de paraître et de dire tout haut ce que bien des travailleurs de Bata pensent tout bas.

Correspondant LO

À propos du film d'Alan Parker avec Madonna

EVITA

Le film d'Alan Parker prétend retracer la vie d'Eva Duarte, devenue Eva Peron par son mariage avec le colonel qui exerça le pouvoir en Argentine de 1946 à 1955. Eva Peron joua un rôle important dans le régime péroniste. Sa popularité a servi à créer le mythe « d'Evita, la madone des descamisados » aujourd'hui encore vénérée par toute une partie de la population pauvre d'Argentine (les « descamisados », les « sans-chemise », étaient, pour la propagande péroniste les gens du peuple qui soutenaient le régime).

« Je suis la réincarnation d'Evita », n'a pas manqué de dire Madonna, qui interprète un rôle conçu pour la mettre en valeur.

Cette adaptation d'une comédie musicale américaine nous fait assister à l'ascension d'une jeune provinciale, d'origine modeste mais belle et ambitieuse, qui passe d'un amant à un autre chaque fois que cela profite à sa carrière, jusqu'à ce qu'elle jette son dévolu sur un membre influent du gouvernement militaire issu du coup d'État de 1943 : Peron. L'arriviste calculatrice fait alors sienne l'ambition politique de Peron qui, destitué et arrêté en 1945, fut libéré sous la pression de la rue et se fit élire président en 1946. Suit donc la revanche d'Eva sur la bonne société qui la méprise, sa métamorphose en « Evita », adorée d'un peuple dont elle aurait voulu le bonheur, avant d'être pleurée par lui lorsqu'elle mourut, en pleine jeunesse, en 1952.

Ce long film ne peut évidemment pas manquer d'évoquer les événements politiques qui ont marqué l'Argentine de 1943 à 1952. Mais (faut-il s'en étonner?) en ne se préoccupant que de sublimer Evita-Madonna, il ne permet de comprendre ni ces événements ni ce que fut le péronisme.

Effacé derrière l'ambition et l'énergie d'Eva, Peron apparaît comme un personnage falot, dont le spectateur a peine à comprendre ce qui lui vaut sa propre popularité. Qu'est-ce qui poussa les partisans du coup d'État auquel il avait participé à tenter de l'écarter? L'agacement – largement montré – que suscitait sa liaison avec Eva Duarte? Son ambition personnelle? Sa popularité? Le spectateur doit se contenter d'assister à son triomphe quand des milliers de travailleurs se mettent en marche pour l'acclamer après avoir obtenu sa libération.

L'insistance portée sur le pouvoir de fascination qu'aurait exercé Peron, et plus encore Eva Peron, sur les foules – qui frise le grotesque lorsque Madonna-Evita y va de sa chanson aux « descamisados » en guise de discours – réduit le régime péroniste à une opération d'envoûtement sur des masses pauvres qui auraient soutenu sans raison un régime antidémocratique.

Mais il ne fallait évidemment pas compter sur ce genre de film pour montrer que le péronisme a dû beaucoup plus à la situation économique extrêmement favorable qu'a connue l'Argentine au cours et au sortir de la Seconde Guerre mondiale, qu'aux talents conjugués de Juan et d'Eva Peron.

En effet, l'Argentine, qui n'était avant ce conflit qu'une semi-colonie peu industrialisée, avait maintenu une neutralité intéressée qui lui permit de vendre viande et céréales à tous les pays belligérants. Parallèlement, la carence des grandes puissances absorbées par l'effort de guerre avait favorisé un développement sans précédent de l'industrie locale, et par là du prolétariat.

B. Wallman/Gamma

Eva Peron – la vraie – prononçant un discours en faveur du droit de vote des femmes.

C'est donc dans un contexte de boom économique, mais aussi de tension sociale, que Peron entra en scène en tant que ministre du Travail à la suite du coup d'État de 1943.

Ce n'est pas la popularité conçue comme marchepied vers le pouvoir qui poussa Peron à prendre des mesures favorables aux travailleurs. Tout simplement Peron considérait que « *les masses inorganisées sont dangereuses* » et entendait les « *organiser, en formant des organismes responsables, rationnels et bien dirigés* », s'inspirant en cela du régime de Mussolini qu'il admirait. Le gouvernement argentin ne pouvait d'ailleurs mener une politique quelque peu indépendante des impérialismes anglais et américain, pour mettre à profit cette situation exceptionnelle, qu'en recherchant le soutien des masses populaires. La politique de Peron ne fut donc pas de s'attaquer de front aux organisations syndicales existantes, mais au contraire de leur faire une place, de créer et d'acheter une bureaucratie ouvrière. Ce fut aussi de distribuer quelques miettes aux travailleurs pour assurer la paix sociale, ce qui donnait du crédit à ses nouveaux alliés syndicaux.

Cette politique – menée dans l'intérêt des classes possédantes – provoqua néanmoins des grincements de dents dans une fraction des classes dirigeantes, les plus liées à l'impérialisme, les moins enclines à concéder le moindre avantage aux masses. En juin 1945, le patronat protesta contre la politique sociale de Peron. Celui-ci fit front en encourageant une manifestation de soutien qu'organisa la CGT. Le bras de fer se poursuivit jusqu'en octobre 1945 où Peron céda. Contraint à démissionner le 10, il fut arrêté le 13. Mais la CGT appela à la grève générale. Eva Duarte, speakerine à la radio, appela les travailleurs à soutenir Peron. Le 17 octobre, des dizaines de milliers d'entre eux marchèrent vers la « Casa Rosada » (la résidence présidentielle) pour réclamer Peron, qui le soir même les saluait du balcon. Et comme il faisait chaud ce jour-là, de nombreux manifestants avaient tombé la chemise. Ainsi naquit le mythe des « descamisados » !

Peron posa alors sa candidature à la présidence de la République et bien que son adversaire ait bénéficié de l'appui ouvert de l'ambassade des États-Unis (ou peut-être à cause de cela), il l'emporta aux élections de février 1946.

Fort de cet appui populaire, il put imposer à la fraction récalcitrante des classes dirigeantes la politique qu'il estimait nécessaire au développement du pays.

Celle-ci consista à développer l'industrie nationale tout en s'émancipant de la tutelle étrangère. Le gouvernement puisa dans ses réserves d'or pour racheter des entreprises étrangères. Il dirigea les bénéfices dégagés de l'exportation vers des investissements dans l'industrie. Tant que la situation économique resta favorable, Peron eut donc les moyens de cette politique, et la classe ouvrière vit son niveau de vie augmenter quelque peu.

Mais dans un monde repris en main par l'impérialisme, cela allait être de courte durée. Dès 1949, la balance commerciale commença à se dégrader. Réélu en 1951, Peron ne bénéficia bientôt plus de la même adhésion populaire et des grèves traduisirent le mécontentement de la classe ouvrière. Eva Peron était morte à temps, en 1952, pour que son mythe reste intact. Peron se maintint encore trois ans au pouvoir. Mais incapable de garantir la paix sociale et la bonne marche des affaires aux yeux de la bourgeoisie industrielle, il fut renversé par un coup d'État militaire en 1955.

Il resta en exil jusqu'en 1974. La bourgeoisie argentine le rappela alors au pouvoir, dans de tout autres conditions. Et sa courte deuxième présidence (il mourut un an plus tard), suivie de celle de sa deuxième femme Isabel, fut le prélude à la plus sanglante dictature que l'Argentine ait connue. Mais cela est une autre histoire.

Quant au film, il n'est à voir que pour les admirateurs inconditionnels de Madonna !

Hélène GRILLET

Île de la Réunion

DRÔLES D'INDEMNITÉS DE LICENCIEMENT

Un récent article du journal *Le Quotidien de la Réunion*, rappelait que dans l'île il y a une catégorie particulière de « salariés » à qui la loi ne refuse rien en cas de licenciement. Ce sont les directeurs d'organismes publics ou para-publics.

Ainsi, le journal informait des sommes plus que rondelettes auxquelles ont eu droit un certain nombre d'entre eux, parfois remerciés à la suite de leurs très mauvais services. Il citait le cas récent de l'adjoint au directeur de la Chambre de Commerce et d'Industrie, qui aurait touché après seulement trois ans passés à son poste, la modique somme de 2 150 000 F. Cela venant bien sûr en complément du salaire de 75 000 francs mensuels perçu durant trois années.

Autres exemples : en 1991, le secrétaire général de la Chambre des métiers encaissait un chèque de 700 000 francs lorsqu'il dut quitter son poste. En 1992, le directeur de la Caisse de retraites complémentaires n'acceptait de s'en aller qu'après avoir reçu de l'organisme une indemnité de 2 500 000 francs.

Quand il s'agit des travailleurs il en va tout autrement. Les ouvriers du bâtiment, les employés de commerce ou d'ailleurs qui ne gagnent que 5 000 francs par mois sont souvent jetés à la rue, sous de faux prétextes, avec quelques milliers de francs, quand ce n'est pas avec rien du tout !

Ceux qui partent avec des millions le savent fort bien et cela ne les gêne pas du tout. Ce sont souvent des ex-patrons, des actionnaires de diverses sociétés et parfois même des élus qui sont parmi les premiers à se plaindre du poids insupportable des salaires ouvriers et des charges patronales.

DES MŒURS ÉLECTORALES PARTICULIÈRES

L'élection municipale de juin 1995 dans la commune de Saint-Paul, située au nord-ouest de l'île de la Réunion, vient d'être annulée. Le Conseil d'État qui a pris cette décision a reproché au maire RPR un usage intensif et abusif de CES (les contrats emploi-solidarité).

Le maire avait en effet embauché avant l'élection pas moins de 1 000 personnes. Cela ne pouvait évidemment pas passer inaperçu et le Conseil d'État a conclu que ces embauches préalables à la consultation « *ont revêtu le caractère d'une manœuvre susceptible d'avoir altéré la sincérité du scrutin* ». Il ne pouvait dire moins.

Il faut dire que de telles pratiques, qui consistent à acheter des centaines d'électeurs en leur offrant un petit boulot momentané et au rabais, sont monnaie courante à la Réunion. Et ce sont là des pratiques encore « civilisées ». Car il n'est pas rare, surtout en période électorale, de voir des petits satrapes locaux s'entourer de nervis (en général mieux payés qu'un CES), et dont la tâche est de dissuader l'électorat de leurs adversaires.

Pour ceux qui localement sont honnis par la population, c'est là un moyen de se faire élire. Pour ceux qui n'arrivent plus à trouver en France une circonscription dans laquelle leur élection soit assurée, certaines mœurs réunionnaises apportent encore une solution. Ce fut longtemps le cas pour un certain… Michel Debré, le père de l'actuel ministre de l'Intérieur.

Madagascar

LE RETOUR DE RATSIRAKA

Ce n'est pas la première fois que Didier Ratsiraka, qui vient d'être élu président de la République de Madagascar, assume cette fonction. Entre 1975 et 1992, il imposait déjà sa dictature, et on a pu le voir à l'œuvre.

Gamma

Ratsiraka en 1978 lors de sa première visite présidentielle en France, avec Giscard d'Estaing.

Gamma

Un village malgache aujourd'hui.

Cela n'a pas empêché Paul Vergès, sénateur et principal dirigeant du Parti Communiste Réunionnais, d'assurer le dictateur de son soutien. Vergès a affirmé que « *son élection ouvre la voie à un renforcement de la coopération et à un développement de la solidarité avec nos deux peuples* ». « Deux peuples » dont se moque éperdument Ratsiraka, tout comme Vergès d'ailleurs.

Lorsque Ratsiraka arriva au pouvoir en 1975, il se présentait comme un nationaliste malgache. Certains accolaient même à son régime les étiquettes « socialiste » ou « révolutionnaire », du seul fait que les accords monétaires et de coopération avec l'ex-tuteur colonial avaient été remis en cause. Quelques nationalisations d'entreprises ainsi que la création d'un franc malgache brouillèrent les relations avec la France.

Seulement, la dégradation du niveau de vie de la population ne tarda pas à se faire sentir. Aggravée par l'enrichissement d'une minorité liée au pouvoir, détournant les fonds d'État, la pénurie se transforma vite en chaos. On était loin du slogan préféré de Ratsiraka « *Madagascar ne s'agenouille pas* ». Quelques privilégiés accaparaient un maximum de richesses, tandis que la majorité de la population sombrait dans la misère.

A la fin des années 1980, le FMI désignait Ratsiraka comme un modèle à suivre. Ce dernier n'avait-il pas libéralisé grandement l'économie, laissant à l'abandon les quelques services publics qui subsistaient, dont celui de la santé ? En une seule année, en 1988, le paludisme avait tué 300 000 personnes dans l'île.

Finalement, durant l'été 1991, des grèves, des manifestations, des révoltes eurent lieu. Le régime de Ratsiraka finissait dans la répression. Dans la capitale, une marche de plusieurs dizaines de milliers de personnes se heurta à l'armée et à la police. Il y eut entre 30 et 140 morts, suivant les estimations.

C'est donc ce dictateur, aujourd'hui revenu au pouvoir, que salue Vergès, mais certainement pas la population. D'ailleurs, si Ratsiraka a été élu avec moins de 25 % des suffrages, c'est que les travailleurs malgaches, exploités pour des salaires équivalant à 100 francs par mois – et ce parfois depuis l'âge de 10 ans – n'attendent rien du pas très nouveau président. Pas plus d'ailleurs que les pauvres du sud de l'île qui viennent de perdre le peu qu'ils avaient à cause du cyclone Gretelle qui a dévasté leur région fin janvier, laissant derrière lui des dizaines de morts et entre 30 et 60 000 sans-abri. Il y a des catastrophes qui ne s'expliquent pas seulement par des causes naturelles, mais plutôt par ces conditions de vie indignes de notre époque. Par exemple, de nombreux villages n'ont pas été avertis de la venue du cyclone, ne disposant même pas d'une radio.

Les pauvres de Madagascar n'ont strictement rien de bon à attendre de Ratsiraka pour sortir du bourbier dans lequel lui et ses semblables les ont maintenus. N'en déplaise au « communiste » Vergès.

Fêtes de Lutte Ouvrière

– Au Havre

• **Samedi 8 mars**
à partir de 18 heures
salle François 1er

– À Saint-Nazaire

• **Samedi 15 mars**
de 16 h à 24 h
salle Jacques Brel

– À Anger

• **Samedi 22 mars**
de 15 h à 24 h
salle Louis Aragon
à Trélazé

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995